



COMMUNE DE  
CHOULEX

RAPPORT ADMINISTRATIF  
2020



LE MOT DU MAIRE	4
STATISTIQUES	7
STATISTIQUES DES 45 COMMUNES GENEVOISES	10
CONSEIL EXÉCUTIF	13
BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL	14
CONSEILLERS MUNICIPAUX	15
COMPOSITION DES COMMISSIONS	16
ACTIVITÉS	18
RAPPORT ANNUEL DES COMMISSIONS	20
FONDATION IMMOBILIÈRE DE LA COMMUNE DE CHOULEX	31
RAPPORT ADMINISTRATIF DE LA COMPAGNIE 302	36
ÉTAT CIVIL	38
POLICE MUNICIPALE	42
COMPTE RENDU FINANCIER	44
COMPTE DE FONCTIONNEMENT 2020	46



Mesdames, Messieurs les Conseillers municipaux,  
Mesdames, Messieurs, Chers administrés,

Conformément aux prescriptions de la loi cantonale article 48 lit. e sur l'administration des communes (LAC) du 13 avril 1984, l'Exécutif communal se doit d'établir un «rapport administratif et compte rendu financier 2020» et de le présenter au Conseil municipal.

De plus, ce document est également envoyé à tous les habitants de Choulex.

L'année 2020 restera, à n'en pas douter, dans les mémoires à double titre.

À tout seigneur, tout honneur. Après respectivement 25 ans et 21 ans au service de la commune, Messieurs Patrik Rechsteiner et Jean-Luc Jaquet ont quitté leurs fonctions. Figures incontournables de la vie choulésienne, je ne peux que les remercier vivement de leur engagement de tous les instants en faveur du village et de ses habitants.

Remerciements également aux conseillers municipaux sortants : M. René Weideli et Mme Patricia Gaillard (17 ans), Mme Judith Seydoux (11 ans), M. Fabrice Cortat ainsi que M. Claude Pétremand (9 ans) et enfin Mme Christine Jeanneret (6 ans). Leur infinie sagesse a permis des débats constructifs autant que cordiaux.

L'arrivée en mars de la vedette mondiale de l'année ne nous a pas permis de remercier comme il se doit et selon la coutume toutes ces personnes qui se sont tant investies pour que Choulex reste un lieu de bien-vivre.

Qui dit départs dit nouvelles arrivées. Tout d'abord, j'ai eu le plaisir d'accueillir à l'Exécutif mes deux adjointes : Mesdames Delphine Krähenbühl et Anne Meylan. Fortes de leur expérience de conseillères municipales (12 ans pour Delphine et 9 ans pour Anne), elles ont été choisies au terme des dernières élections. Puis, ce ne sont pas moins de 9 nouveaux/elles conseiller/ères municipaux/ales qui font leur entrée au législatif de la commune. Bienvenue à toutes et tous ! Le travail ne manque pas.

Preuve en sont les réalisations 2020, parmi lesquelles on peut citer :

- Poursuite des travaux dans le secteur Bonvard (collecteurs, aménagements de surface, réfection routes des Crêts-de-la-Capite et de la Pirotaine).
- Travaux sur la route de Choulex.
- Travaux sur les collecteurs de la route de la Messin.
- Finalisation de la réfection du local pétanque.
- Pose de panneaux photovoltaïques sur la salle communale.
- Pose de panneaux photovoltaïques sur la moitié du couvert du stade.

- Lancement des études sur la réfection du préau de l'école.
- Lancement du programme Eco21 en collaboration avec les SIG.
- Lancement de la mise à jour du Plan directeur communal (chantier de 2 à 3 ans).
- Fusion des compagnies de sapeurs-pompiers volontaires de Choulex et Vandœuvres, effective au 1er janvier 2020.

Nos finances restent saines. L'exercice comptable 2020 se solde par un excédent de revenus de CHF 628'487.97, ce résultat étant la prévision obtenue après la baisse de 2 centimes des impôts communaux décidée en 2019.

L'Exécutif tient à remercier l'ensemble du personnel communal pour son engagement de tous les instants, ainsi que pour le travail accompli.

Il remercie également les conseillers municipaux qui ont empoigné cette nouvelle législature avec force et détermination.

Enfin, je tiens à remercier particulièrement mes deux adjointes qui s'impliquent au quotidien afin de me seconder efficacement dans cette tâche qui est la nôtre.

Christophe Senglet







## Site internet de l'OCSTAT : Communes genevoises

Chiffres au 31.12.2020

## Portrait statistique de la commune de Choulex

Utilisation du sol (1)	Date	Choulex		Canton de Genève	
		Hectare	En %	Hectare	En %
Surface totale (hectare)	2012	391	100.0	24 574	100.0
Surfaces d'habitat et d'infrastructure		73	18.7	9 869	40.2
Surfaces agricoles		276	70.6	10 670	43.4
Surfaces boisées		33	8.4	3 474	14.1
Surfaces improductives		9	2.3	561	2.3

Population résidente	Date	Choulex		Canton de Genève	
		Effectif	En %	Effectif	En %
Population totale (en fin d'année)	2020	1 191	100.0	508 774	100.0
Densité de population (habitants par hectare)		3.0	///	20.7	///
Population selon le sexe					
Hommes		580	48.7	246 655	48.5
Femmes		611	51.3	262 119	51.5
Population selon l'origine					
Genevois		615	51.6	193 990	38.1
Confédérés		310	26.0	109 963	21.6
Étrangers		266	22.3	204 821	40.3
dont Union européenne (UE28)		204	17.1	131 514	25.8
Population selon le groupe d'âges					
0 - 19 ans		262	22.0	105 488	20.7
20 - 64 ans		677	56.8	319 474	62.8
65 ans ou plus		252	21.2	83 812	16.5
dont 80 ans ou plus		59	5.0	25 914	5.1
Variation annuelle totale de la population	2020	- 8	///	2 009	///
Naissances		4	///	4 853	///
Décès		8	///	4 279	///
Solde migratoire (immigrés - émigrés)		- 4	///	1 435	///

Bâtiments et logements	Date	Choulex		Canton de Genève	
		Nombre	En %	Nombre	En %
Bâtiments à usage d'habitation (en fin d'année)	2020	309	100.0	44 423	100.0
Maisons individuelles		218	70.6	25 852	58.2
Maisons à plusieurs logements		69	22.3	10 774	24.3
Bâtiments d'habitation avec usage annexe (2)		18	5.8	6 375	14.4
Bâtiments partiellement à usage d'habitation (3)		4	1.3	1 422	3.2

Bâtiments et logements	Date	Choulex		Canton de Genève	
		Nombre	En %	Nombre	En %
Logements (en fin d'année) (4)	2020	545	100.0	238 935	100.0
Logements de 1 pièce		7	1.3	12 942	5.4
Logements de 2 pièces		44	8.1	26 725	11.2
Logements de 3 pièces		55	10.1	51 226	21.4
Logements de 4 pièces		141	25.9	65 178	27.3
Logements de 5 pièces		89	16.3	46 046	19.3
Logements de 6 pièces ou plus		209	38.3	36 757	15.4
Logements vacants (au 1er juin 2018)		6	1.1	1 169	0.5
Logements neufs construits (total annuel provisoire)		12	2.2	2 211	0.9
Bâtiments non résidentiels (en fin d'année) (5)	2020	15	///	5 665	///
Surface des locaux non résidentiels (hectare)	2020	1.2	///	1 816.6	///

Emploi et vie active	Date	Choulex		Canton de Genève	
		Effectif	En %	Effectif	En %
Emplois en équivalents plein temps (EPT) (6)	2018	127	100.0	329 505	100.0
Emplois dans le secteur primaire		22	17.1	1 496	0.5
Emplois dans le secteur secondaire		39	30.7	44 900	13.6
Emplois dans le secteur tertiaire		66	52.3	283 110	85.9
Établissements (6)	2018	89	100.0	41 952	100.0
Établissements dans le secteur primaire		12	13.5	421	1.0
Établissements dans le secteur secondaire		17	19.1	4 548	10.8
Établissements dans le secteur tertiaire		60	67.4	36 983	88.2
Chômeurs inscrits (moyenne annuelle)	2019	11	///	9 754	///

Politique	Date	Choulex	Ensemble des communes
		Nombre	Nombre
Nombre de conseillers municipaux	2020	13	933
dont femmes élues		4	381
Participation aux élections (%) (7)			
Grand Conseil	2018	52.7	40.3
Conseil d'Etat (second tour)	2018	51.2	36.7
Conseillers municipaux	2020	60.3	35.7
Conseillers administratifs, maires et adjoints	2020	60.3	///
Conseil national	2019	51.8	41.0
Conseil des Etats	2019	45.1	34.7

Finances publiques	Date	Choulex	Ensemble des communes
		Montant	Montant
Compte de fonctionnement (millier de francs)			
Charges	2018	4 789	2 288 957
Revenus		5 205	2 502 458
Excédent de revenus		416	213 501
Compte d'investissements (millier de francs)			
Dépenses	2018	6 956	491 190
Recettes		220	155 938
Investissements nets		6 736	335 252

Finances publiques	Date	Choulex	Ensemble des communes
		Montant	Montant
Dettes brutes (en fin d'année)			
Dettes brutes totales (en millier de francs)	2018	3 445	2 647 218
Dettes brutes en franc par habitant		2 900	5 276
Centimes additionnels			
Taux des centimes additionnels communaux	2020	42.00	///
Valeur du centime en franc par habitant	2019	123.85	///
Contribuables et revenu annuel (8)			
Nombre de contribuables	2017	589	242 995
Revenu annuel brut médian en franc par couple marié		205 426	129 254

## Sources

Utilisation du sol	Office fédéral de la statistique (OFS)
Population	Office cantonal de la statistique (OCSTAT)
Densité de population	OCSTAT / Service de la mensuration officielle (SEMO)
Bâtiments et logements	OCSTAT
Établissements et emplois	OFS / OCSTAT
Population résidente active	OFS
Chômage	Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) / Office cantonal de l'emploi (OCE)
Politique	Service des votations et élections / Chancellerie d'Etat
Finances publiques	Service de surveillance des communes / Administration fiscale cantonale / OCSTAT

## Notes

(1) Superficie sans le lac Léman.

(2) Bâtiments principalement destinés à l'habitation, mais qui comprennent également des locaux liés à une activité économique.

(3) Bâtiments principalement destinés à une activité économique, mais qui comprennent également des logements ou des locaux pour les ménages collectifs ou l'habitat communautaire.

(4) Le nombre de pièces indiqué comprend la cuisine.

(5) Bâtiments entièrement non résidentiels et non résidentiels avec un (des) logement(s) de service. Non compris les bâtiments entièrement liés aux activités du secteur primaire, les bâtiments de moins de 20 m<sup>2</sup> de surface au sol et les garages des villas.

(6) Emplois et établissements (lieux de travail) recensés dans la commune.

(7) Le taux de participation est égal au rapport entre le nombre de votants (cartes d'électeurs reçues) et le nombre d'électeurs inscrits.

(8) Les données portent sur les contribuables personnes physiques imposées au barème ordinaire (IBO). Non compris : les contribuables IBO qui n'ont pas résidé dans le canton de Genève l'année entière; les contribuables IBO taxés d'office ou imposés selon la dépense ; les contribuables IBO mariés dont l'un des membres n'est pas assujéti à l'impôt.

**Rang des 45 communes genevoises pour une sélection d'indicateurs (1)**

	Surface totale	Population résidante (2020)	Densité de population (2020)	Bâtiments d'habitation (2020)	Logements (2020)	Surface des locaux non résidentiels (2020)	Emplois (EPT) dans la commune (2018)	Établissements dans la commune (2018)	Dette brute communale par habitant (2018)	Taux des centimes additionnels (2020)	Valeur du centime additionnel par habitant (2019)	Revenu annuel brut médian par couple marié (2017)
Aire-la-Ville	36	37	29	35	37	26	29	39	34	40	27	14
Anières	29	26	26	23	29	30	30	29	33	5	2	2
Avully	21	31	30	38	30	30	38	34	15	44	43	35
Avusy	15	34	35	27	34	36	37	35	36	40	25	5
Bardonnex	16	27	28	26	24	25	26	23	23	22	30	28
Bellevue	24	20	23	21	21	19	20	22	18	17	15	32
Bernex	3	13	22	9	12	17	16	15	11	37	36	31
Carouge	41	5	2	13	4	5	3	2	20	13	19	38
Cartigny	23	39	38	39	39	36	33	37	43	22	26	12
Céligny	20	41	41	40	41	36	45	42	45	7	16	19
Chancy	14	32	32	36	33	34	42	36	42	44	44	29
Chêne-Bougeries	26	9	8	6	8	10	10	12	6	8	12	21
Chêne-Bourg	45	14	4	19	13	16	15	10	7	31	41	41
Choulex	27	36	34	33	35	33	39	31	17	18	7	7
Collex-Bossy	10	33	36	28	32	34	34	32	8	31	35	15
Collonge-Bellerive	12	15	15	4	15	12	13	13	25	2	9	3
Cologny	31	16	14	15	16	18	18	17	1	2	1	8
Confignon	40	17	13	20	17	22	22	18	27	35	32	24
Corsier	39	28	21	25	27	31	32	26	40	9	13	10
Dardagny	7	30	38	37	31	24	25	33	26	37	40	33
Genève	2	1	1	1	1	1	1	1	35	29	14	42
Genthod	38	22	19	17	25	28	23	27	1	1	3	13
Grand-Saconnex	25	10	9	14	10	6	7	9	16	25	24	37

	Surface totale	Population résidante (2020)	Densité de population (2020)	Bâtiments d'habitation (2020)	Logements (2020)	Surface des locaux non résidentiels (2020)	Emplois (EPT) dans la commune (2018)	Établissements dans la commune (2018)	Dette brute communale par habitant (2018)	Taux des centimes additionnels (2020)	Valeur du centime additionnel par habitant (2019)	Revenu annuel brut médian par couple marié (2017)
Gy	34	45	42	45	45	38	44	43	44	31	18	6
Hermance	44	38	24	32	38	34	36	38	32	18	17	9
Jussy	4	35	44	34	36	27	31	30	5	18	8	16
Laconnex	29	43	40	42	43	37	43	41	22	25	34	17
Lancy	18	3	3	5	2	4	5	5	29	35	30	40
Meinier	9	29	33	31	28	23	24	21	31	18	28	30
Meyrin	6	4	10	10	5	2	2	4	10	25	21	44
Onex	37	6	5	12	6	15	12	14	12	43	45	43
Perly-Certoux	43	21	17	29	20	20	19	19	28	22	22	34
Plan-les-Ouates	13	12	12	8	14	8	6	6	37	10	6	22
Pregny-Chambésy	33	19	18	16	19	13	11	20	30	6	11	18
Presinge	19	42	42	43	42	35	34	40	39	13	20	26
Puplinge	41	25	20	30	23	21	21	27	1	37	33	27
Russin	17	44	44	44	44	32	41	44	9	13	4	25
Satigny	1	18	37	22	18	7	8	7	19	12	10	23
Soral	35	40	31	41	40	37	40	45	38	31	39	20
Thônex	28	7	7	7	7	9	9	10	14	25	37	36
Troinex	32	24	25	24	26	32	28	25	41	13	23	11
Vandoeuvres	22	23	26	18	22	29	27	24	1	2	5	1
Vernier	8	2	6	3	3	3	4	3	24	40	42	45
Versoix	5	8	16	11	9	11	14	8	21	29	38	39
Veyrier	11	11	11	2	11	14	17	16	13	11	29	4

(1) Les communes sont classées dans l'ordre décroissant de la valeur de l'indicateur (surface, population, etc.), sauf pour les deux indicateurs suivants : dette brute par habitant et taux des centimes additionnels. Les valeurs des 12 indicateurs figurent dans les portraits statistiques des communes.

Office cantonal de la statistique (OCSTAT) - Genève / 24.03.2021





Christophe SENGLER  
Maire

Conseiller 2007 – 2011  
Adjoint 2011 – 2020  
Maire depuis 2020

**Dicastères :** Administration, Finances-Sécurité, Représentation Canton et ACG



Delphine KRÄHENBÜHL  
Adjointe

Conseillère 2008 – 2020  
Adjointe depuis 2020

**Dicastères :** Agriculture-Environnement-Développement durable, Aménagement Mobilité, Scolaire-Jeunesse-Petite enfance, Sociale-Aînés



Anne MEYLAN  
Adjointe

Conseillère 2011 – 2020  
Adjointe depuis 2020

**Dicastères :** Animation-Culture-Sports, Bâtiments-Préavis, Information-Naturalisations, Routes-Canalisations-Cimetière

« *In viam pacis !* »  
Tout par les voies de la paix !



Jérôme SCHÖNI  
Président  
Conseiller depuis 2015



Quentin MEYLAN  
Vice-Président  
Conseiller depuis 2020



Pascal DROZE  
Membre  
Conseiller depuis 2015



Aloys BAUDET  
Conseiller depuis  
2020



Jean BINDER  
Conseiller depuis  
2015



Léonore COMIN  
Conseillère depuis  
2020



Lucien DÉRUAZ  
Conseiller depuis  
2014



Nathalie FAVRE  
Conseillère depuis  
2020



Yvette GUIBERT  
MONGILARDI  
Conseillère depuis  
2020



Carole MATHEZ  
Conseillère depuis  
2020



Franziska PILLY  
SCHLUEP  
Conseillère depuis  
2020



Christine SCHAUB  
Conseillère depuis  
2020



Brett THEUS  
Conseiller depuis  
2020



#### AGRICULTURE-ENVIRONNEMENT-DÉVELOPPEMENT DURABLE

Membre de l'Exécutif : Delphine KRAHENBUHL

Présidente : Carole MATHEZ

Membres : Aloys BAUDET, Léonore COMIN, Lucien DERUAZ,  
Nathalie FAVRE, Yvette GUIBERT MONGILARDI  
et Christine SCHAUB

#### AMÉNAGEMENT-MOBILITÉ

Membre de l'Exécutif : Delphine KRAHENBUHL

Président : Jean BINDER

Membres : Aloys BAUDET, Carole MATHEZ, Pascal DROZE,  
Quentin MEYLAN, Nathalie FAVRE et Jérôme SCHÖNI

#### ANIMATION-CULTURE-SPORTS

Membre de l'Exécutif : Anne MEYLAN

Président : Brett THEUS

Membres : Léonore COMIN, Carole MATHEZ, Nathalie FAVRE,  
Quentin MEYLAN, Yvette GUIBERT MONGILARDI  
et Christine SCHAUB

#### BÂTIMENTS-PRÉAVIS

Membre de l'Exécutif : Anne MEYLAN

Président : Lucien DERUAZ

Membres : Léonore COMIN, Jérôme SCHONI, Nathalie FAVRE,  
Brett THEUS et Yvette GUIBERT MONGILARDI

#### FINANCES-SÉCURITÉ

Membre de l'Exécutif : Christophe SENGLER

Président : Jérôme SCHONI

Membres : Jean BINDER, Quentin MEYLAN, Lucien DERUAZ,  
Franziska PILLY SCHLUEP et Pascal DROZE

### INFORMATION-NATURALISATIONS

Membre de l'Exécutif : Anne MEYLAN

Présidente : Christine SCHAUB

Membres : Aloys BAUDET, Nathalie FAVRE, Léonore COMIN,  
Lucien DERUAZ et Yvette GUIBERT MONGILARDI

### ROUTES-CANALISATIONS-CIMETIÈRE

Membre de l'Exécutif : Anne MEYLAN

Président : Quentin MEYLAN

Membres : Aloys BAUDET, Jean BINDER, Pascal DROZE,  
Franziska PILLY SCHLUEP et Jérôme SCHÖNI

### SCOLAIRE-JEUNESSE-PETITE ENFANCE

Membre de l'Exécutif : Delphine KRAHENBUHL

Présidente : Léonore COMIN

Membres : Jean BINDER, Carole MATHEZ, Quentin MEYLAN,  
Franziska PILLY SCHLUEP et Brett THEUS

### SOCIALE-AÎNÉS

Membre de l'Exécutif : Delphine KRAHENBUHL

Président : Pascal DROZE

Membres : Jean BINDER, Lucien DERUAZ, Yvette GUIBERT  
MONGILARDI, Franziska PILLY SCHLUEP, Christine SCHAUB  
et Brett THEUS



#### 20 janvier 2020

Prise de position du Conseil municipal sur le projet de loi modifiant la loi sur l'administration des communes (LAC) – (Membres suppléants dans les Conseils municipaux) – PL 12584, projet rejeté par 9 voix contre 1.

#### 18 mai 2020

Approbation du règlement relatif à la constitution d'une réserve conjoncturelle (projet de délibération N°220/20) à l'unanimité, et approbation du nouveau règlement des fonds communaux (projet de délibération N°218/20).

#### 6 juin 2020

Prestation de serment des Conseillers municipaux.  
Élection du bureau du Conseil municipal.  
Nomination des diverses commissions.

#### 22 juin 2020

Présentation Swisscom des modifications prévues sur l'antenne de téléphonie mobile installée sur la commune de Choulex.

Exhortation de M. le Maire aux Conseillers : rappel des règles et devoirs, injonction à consulter la LAC.

Approbation de la modification du règlement du Conseil municipal (projet de délibération N°221/20), à l'unanimité, et approbation de la délégation de pouvoir au Maire pour la passation de certains actes authentiques (projet de délibération N°222/20), à l'unanimité.

Approbation de l'autorisation donnée à la Fondation immobilière de la commune de Choulex pour la cession à titre gratuit des parcelles n°2761B (dossier de mutation 16/2012) et 2253B (dossier de mutation 5/2020) à l'Etat de Genève (DPCantonal) (projet de délibération 223/20), à l'unanimité.

Approbation des comptes de la Fondation immobilière de la commune de Choulex (projet de délibération 224/20), par 11 voix et 1 abstention, élection de deux Conseillers municipaux au Groupement intercommunal sapeurs-pompiers Choulex-Vandœuvres : C. Schaub et L. Baudet.

#### 7 septembre 2020

Assermentation de Madame Franziska PILLY SCHLUEP qui remplace Monsieur R. Rey démissionnaire.

Approbation de la rémunération des élus de Choulex siégeant au Groupement intercommunal sapeurs-pompiers Choulex-Vandœuvres (projet de délibération N°225/20), refusée par 5 voix contre et 6 abstentions.

Approbation de l'ouverture d'un crédit complémentaire destiné à la réfection du chemin de la Pirotaine (projet de délibération N°226/20), par 10 voix pour et 1 abstention.

#### 12 octobre 2020

Approbation du cahier des charges du plan directeur communal (PDCOM), à l'unanimité.

Présentation du budget 2021 (1ère mouture).

Approbation du projet de motion de l'Entente communale relatif au plan climat communal (projet de motion n°02/20), par 5 voix pour, 4 contre et 3 abstentions.

Approbation du projet de motion de l'Entente communale relatif à l'éclairage communal (projet de motion n°03/20), par 5 voix pour, 4 contre et 3 abstentions.

Approbation du projet de motion de l'Entente communale relatif à la création d'une zone de rencontre (20km/h) entre la Croix de Choulex et la Gouille-Noire (projet de motion n°04/20), par 8 voix pour et 4 contre.

#### 9 novembre 2020

Approbation du budget de fonctionnement annuel 2021, du taux des centimes additionnels, ainsi que de l'autorisation d'emprunter (projet de délibération N°227/20), à l'unanimité.

Approbation du montant minimum de la taxe professionnelle communale pour l'année 2021 (projet de délibération N°228/20), à l'unanimité.

Approbation du taux de dégrèvement de la taxe professionnelle communale (projet de délibération N°229/20), à l'unanimité.

Approbation de l'ouverture d'un crédit destiné au versement de la contribution annuelle au FIDU (Fonds intercommunal pour le développement urbain) pour le versement de subventions d'investissement aux communes genevoises (projet de délibération N°230/20), à l'unanimité.

Approbation de l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire 2020 destiné à un amortissement complémentaire sur les travaux du local pétanque (projet de délibération N°231/20), à l'unanimité.

#### 14 décembre 2020

Assermentation de Mme Y. Guibert Mongilardi qui remplace M. L. Baudet démissionnaire.

Désignation de Mme C. Mathez comme membre du Groupement intercommunal pompiers Choulex-Vandœuvres, en remplacement de M. L. Baudet.

Approbation de l'élection de trois membres du conseil de la Fondation immobilière de Choulex (projet de délibération N°232/20), à l'unanimité: P. Droze, A. Baudet, J. Schöni.

## COMMISSION AGRICULTURE-ENVIRONNEMENT-DÉVELOPPEMENT DURABLE

**Lors de l'année 2020, la commission s'est réunie à cinq reprises. Suite au changement de législature, la commission a changé de dénomination en juin. Elle est passée de « Environnement et agricole » à « Agriculture-Environnement-Développement durable ». Voici un bref aperçu des thèmes et projets principaux abordés par la commission tout au long de l'année.**

### Le règlement d'attribution des fonds communaux

La commune possède un certain nombre de parcelles agricoles et les attribue aux agriculteurs choulésiens dans le but de favoriser le maintien de l'agriculture sur le territoire de la commune. L'attribution de ces fonds se basait sur un règlement datant de 1974. Les membres de la précédente législature ont donc décidé de le mettre à jour afin d'y intégrer notamment un aspect plus écologique. La principale modification proposée concernait la suppression de l'utilisation par les agriculteurs des produits phytosanitaires de synthèse sur ces parcelles. La nouvelle mouture de ce règlement a été présentée et votée lors du conseil municipal du 18 mai 2020.

### Les ruches de la parcelle Bellecombe

Il y a quelques années, l'association Apidae a proposé à la commune d'installer trois ruches sur la parcelle Bellecombe. Le but de ce projet était de participer à la sauvegarde des abeilles. Les apiculteurs de l'association étaient donc en charge d'entretenir ces ruches et de procéder à l'extraction du miel. Les récoltes mises en pots étaient ensuite redistribuées à la commune. En automne 2020, suite à une offre presque similaire reçue par l'association Printemps d'abeilles, les membres de la commission se sont penchés sur le contrat d'Apidae. Il s'est avéré que leurs prestations n'apportaient pas entière satisfaction. La commission a donc décidé de résilier le contrat avec Apidae. Toutefois, désireux de continuer à participer à la sauvegarde des abeilles et des autres insectes pollinisateurs, les membres ont décidé de recevoir début 2021 l'association Printemps d'abeilles afin d'envisager une nouvelle collaboration avec eux.



## Les projets à venir de la commission

Une nouvelle législature rime souvent avec la mise en place de nouveaux projets correspondant aux envies des conseillers. En automne 2020, les membres de la commission, pour la plupart fraîchement élus, se sont donc positionnés sur les projets qu'ils souhaitaient mener. Des actions prioritaires ont été choisies telles que l'organisation d'une journée autour de la thématique de l'environnement, la mise à jour des panneaux des Ecopoints, la création d'un réseau d'échanges d'objets et enfin des rencontres et ateliers pour permettre aux Choulésiens de mettre en commun leurs idées et leurs savoir-faire.

### Les subventions

Tout au long de cette année, différentes subventions ont été accordées à des associations en lien avec l'environnement et l'agriculture.

Comme les années précédentes, nous soutenons **ZeroWaste**, **Pro Vélo Genève** et **La Libellule**. Par ailleurs des subventions ont également été attribuées aux associations ou projets suivants : **Sauvetage des faons de Genève**, **Semence de Pays**, **Un monde meilleur**, **l'association pour la sauvegarde du Léman**, **Oceaneye**, **le centre historique de l'agriculture** et **Récrécréa**.



[www.lalibellule.ch](http://www.lalibellule.ch)

la libellule  
excursions nature



**Cette commission a été créée en juin 2020 au début de la législature 2020-25. Elle reprend une partie des activités qui étaient dévolues lors de la législature précédente aux Commissions Routes-Canalisations-PC Feu et Aménagement & Préavis.**



Au vu de la situation sanitaire et de la suspension du travail des législatifs, qui prévalaient du mois de mars au mois de mai 2020, ces deux commissions ne se sont réunies qu'à une reprise avant la fin de la législature précédente.

La commission Routes-Canalisations-PC Feu s'est réunie en commission élargie, avec l'ensemble du Conseil municipal le 20 janvier pour traiter de l'**aménagement du tronçon de la route de Choulex, de la Croix-de-Choulex à la Gouille-Noire**. Lors de cette séance, les conseillers ont décidé par 7 voix contre 5 de **maintenir la limitation de vitesse sur ce tronçon à 30km/h et de peindre une ligne jaune striée de 1m20 de large sur le bord impair de la route pour indiquer le cheminement piétons**. Quant à elle, la commission Aménagement & Préavis s'est également réunie à une reprise, le 21 janvier, pour traiter d'un préavis.

Le principal chantier de la nouvelle commission Aménagement & Mobilité est la **révision du Plan directeur communal (PDCoM)**. La commission s'est réunie une première fois le 24 août 2020. Au cours de cette séance, le PDCoM actuel a été présenté aux conseillers ainsi que les options stratégiques de l'Exécutif. La révision du PDCoM est un travail de longue haleine et pour cela l'Exécutif et la commission seront épaulés par un panel de mandataires externes qui fourniront aux membres de la commission les informations nécessaires pour effectuer leur travail.

Un **groupe de pilotage** est également mis en place **pour coordonner les travaux** de la commission et ceux des experts. La commission s'est à nouveau réunie le 5 octobre 2020. Lors de cette séance, les conseillers ont rencontré l'ensemble des mandataires externes et ont validé le cahier des charges de la révision du PDCoM.

Concernant la mobilité, la commission s'est réunie le 16 novembre avec la commission Routes/Canalisations/Cimetière pour assister à un compte rendu de la rencontre entre l'Exécutif de la commune et des représentants de l'Office Cantonal des Transports (OCT).

Lors de cette réunion, plusieurs éléments liés à la mobilité sur la Commune ont été évoqués. Le principal élément de cette rencontre concerne la route de Choulex. En effet, l'OCT est entré en matière **sur la création d'une zone de rencontre 20 km/h sur le tronçon qui va du carrefour de la Croix jusqu'au chemin de la Gouille-Noire**. L'OCT propose une mise à l'essai d'un an en 2021. Suite à cette information, les commissions valident les aménagements temporaires de ce tronçon.

## COMMISSION ANIMATION-CULTURE-SPORTS

**L'année a débuté par le traditionnel apéritif communal auquel a participé un nombre restreint de jeunes ayant obtenu leur majorité.**

**Un manque d'engouement est palpable et la législature 2020-2025 regroupant les commissions ACS et Scolaire aura à cœur de faire revenir les jeunes concernés pour cette étape importante.**

En termes d'animations, le Covid-19 a réduit quasi à néant les possibilités de manifestations. Pour autant, **l'animation liée à l'environnement** qui devait se tenir le 25 avril a été déplacée. En effet, la nouvelle législature a pu l'organiser **en date du 1er août**. Cette dernière fut un grand succès et se fut dans une **ambiance festive** que bon nombre de déchets furent collectés le long de la Seymaz et dans ses alentours.

La matinée s'est conclue par un excellent repas préparé par M. Bono Gaillard et très bien organisé par nos adjointes Mesdames Anne Meylan et Delphine Krähenbühl.

Le reste de l'année étant mis sous silence en termes de manifestation, pour cause de pandémie, la **nouvelle commission**, désormais baptisée **ACS**, espère pouvoir proposer pour le reste de l'année 2021 un programme plus alléchant. Croisons les doigts !



## COMMISSION BÂTIMENTS-PRÉAVIS

**Sur l'année 2020, la commission s'est réunie les 15 juin et 14 décembre. Cet exercice n'a pas été souligné par des entreprises particulières.**



Seules 3 demandes de préavis ont été reçues, traitées et soutenues par la commission :

Construction de deux bâtiments pour 4 logements  
Chemin de la Gouille-Noire

Transformation d'une maison de village en appartements sécurisés avec agrandissements et rénovations (EMS) / Route des Jurets

Rénovation d'une maison de maître, création d'ouvertures en toiture et pose de sonde géothermique / Route de Choulex

## COMMISSION FINANCES-SÉCURITÉ

**Les comptes 2020 bouclent sur un résultat positif.  
Ils affichent un excédent de revenu de 628'487.97 CHF.**

Comptes de résultats, comparatif 2020/2019

	2020	Variation	2019
<b>Charges</b>	4'642'295.20	-469'735.91	5'112'031.11
<b>Revenus</b>	5'270'783.17	-2'106'953.13	7'377'736.30
<b>Excédent de revenus</b>	628'487.97	-1'637'217.22	2'265'705.19

Comparatif comptes/budgets

	Comptes	Variation	Budget
<b>Charges</b>	4'642'295.20	-148'206.80	4'790'502.00
<b>Revenus</b>	5'270'783.17	458'540.17	4'812'243.00
<b>Excédent de revenus</b>	628'487.97	606'746.97	21'741.00

On constate :

- Sur la base du budget 2020, une augmentation des revenus de 9.52% soit 458'540.17 CHF
- Les charges restent parfaitement maîtrisées et ont permis d'inclure deux amortissements complémentaires pour un total de 287'000.00 CHF

L'excédent de revenus se compose de :

<b>Excédent de revenu</b>	628'487.97
<b>Résultat extraordinaire</b>	287'000.00
<b>Résultat opérationnel</b>	915'487.97

**Bilan :**

<b>Bilan au 31.12.2019</b>	27'502'240.75
<b>Bilan au 31.12.2020</b>	28'108'029.33

**Conclusion :**

L'année 2020 a été le premier exercice comptable à bénéficier de la baisse de 2 cts des impôts communaux décidée par le Conseil municipal en 2019. Le résultat opérationnel de 915'487.97 CHF ainsi que l'excédent de revenus de 628'487.97 CHF montrent la bonne santé financière de notre commune.

Sur proposition de l'Exécutif et préavis favorable de la commission des Finances, le Conseil municipal a statué lors de l'approbation des comptes sur l'augmentation de la réserve conjoncturelle à hauteur de 600'000.00 CHF.

## COMMISSION INFORMATION-NATURALISATIONS

La priorité immédiate des membres de la commission a été la parution, en septembre, du premier numéro 2020 de l'Info'Choulex, un lien de proximité considéré comme essentiel avec la population et dont l'accueil a été très favorable. Ainsi encouragée dans cette voie, la commission a planché sur un second numéro en décembre et prévoit quatre numéros par année.

Le calendrier 2021 a également été l'objet de toute son attention, le sujet retenu « **les artistes choulésiens** » a abouti à une **publication avenante et colorée** grâce au soutien actif et généreux de peintres, sculptrices, photographes, auteur.e.s et musicien de la commune.

La commission a été consultée à plusieurs reprises quant à la **refonte du site Internet**. Les éléments majeurs retenus sont sa clarté, sa praticité d'utilisation et sa constante actualisation.

Au chapitre des **naturalisations, trois demandes** lui ont été relayées pour un avis consultatif avant d'être soumises au vote du Conseil municipal. À noter que, dorénavant, ce dernier aura un accès préalable de quelques semaines aux dossiers afin de pouvoir se prononcer en pleine connaissance de cause.



## COMMISSION ROUTES-CANALISATIONS-CIMETIÈRE

La commission des « Routes-Canalisations-Cimetière » s'est réunie 4 fois en 2020, dont une fois en commission conjointe avec celle de l'« Aménagement - Mobilité ». Deux mesures décidées en 2019 par la commune ont été validées par l'Office cantonal des transports (OCT) en 2020 :

- Chemin de la Gouille-Noire : circulation interdite de 07h00 à 09h00 et de 16h00 à 19h00, riverains exceptés
- Route de Chevrier : circulation interdite, riverains exceptés.

Suite à la publication des arrêtés de circulation dans la FAO, les mesures sont devenues effectives et ont été mises en place. L'expérience démontre qu'il faut plusieurs années pour qu'elles deviennent pleinement efficaces et ce, malgré les contrôles mis en place par la police municipale. Cependant, toute mesure comporte son lot d'incidences.

Celles-ci ont déjà provoqué une hausse du trafic sur la route des Jurets et la route de Choulex (devant l'église). La commune reste vigilante sur ces reports de trafic. En début d'année, la commission s'est déterminée sur les mesures à prendre sur la route de Choulex, **entre le carrefour de la Croix et le carrefour avec le chemin de la Gouille-Noire**. La commission a préavisé en majorité une option qui **maintient la zone 30 avec des mesures à l'essai telles que marquage et pose de potelets**. Elle a chargé l'Exécutif de présenter au Conseil municipal un projet prenant en compte ce préavis.

Malgré le travail fourni par l'Exécutif, le Conseil municipal de cette **nouvelle législature** est revenu sur le préavis de la commission et a décidé, via une motion votée à la majorité, d'**instaurer un régime de circulation limité à 20 km/h**. L'Exécutif a repris le travail déjà effectué pour revenir avec des projets prenant en compte cette décision.

Avec cette nouvelle législature, une distinction a été faite entre mobilité et routes. La nouvelle commission « Aménagement - Mobilité » est notamment en charge de décider des mesures de circulation à prendre. La commission « Routes-Canalisations-Cimetière » se charge de les faire appliquer, mais aussi d'entretenir les routes, les canalisations et le cimetière. Les différents dossiers se rapportant aux mesures de circulation (régime de vitesse, régime de circulation...) ont ainsi été transmis à la commission « Aménagement - Mobilité ».

En vue de l'établissement du budget 2021, la commission a décidé de maintenir les orientations prises par l'ancienne législature, par exemple la réfection du chemin du Chambet, entre la route de Choulex et le pont de la Motte.

La commune a relevé d'autres tronçons de route en mauvais état :

- Route de Choulex, entre la route des Carres et la route de Meinier
- Route de Chevrier
- Hameau de Miolan
- Chemin des Princes entre la route de Choulex et le hameau de Miolan
- Chemin de la Messin
- Chemin des Crêts-de-la-Capite
- Chemin de la Pirotaine

La réfection de ces deux derniers chemins a été prévue dans le cadre des travaux de Bonvard. Pour la route de Chevrier, la commune a profité des travaux menés par les SIG pour refaire les revêtements bitumineux. Les autres routes seront intégrées dans le budget 2021 si le coût devisé de leurs travaux le permet.

Concernant le cimetière, diverses mesures pour son entretien ont été testées en 2020 par la voirie. L'**utilisation de produits phytosanitaires de synthèse** par la commune a en effet été **interdite**. Des travaux d'entretien sur les murs, la Croix et le bassin ont aussi été effectués.

Pour votre sécurité, la commune reste attentive à l'entretien des diverses infrastructures. Chaque année, les conditions météorologiques et la circulation les détériorent un peu plus. La commune effectue de petites, moyennes ou grosses réfections. C'est notamment notre voirie communale qui s'occupe de la maintenance des routes communales et des petits travaux d'entretien ou des travaux urgents.

## COMMISSION SCOLAIRE-JEUNESSE-PETITE ENFANCE

La commission rassemble depuis le mois de juin 3 commissions : la scolaire, la jeunesse et la petite enfance. Elle s'est réunie à plusieurs reprises.

La commission a essayé de rendre dynamique cette période chahutée et des actions ont pu être réalisées, d'autres hélas repoussées et toujours à l'état de projet, notamment des activités pour les petits enfants avec leurs parents.

Des **tableaux TBI interactifs** ont été **installés en début d'année scolaire dans les 4 salles de classe**. Ainsi les élèves bénéficient d'un usage approprié du matériel scolaire du DIP utilisé conjointement à ce tableau.

Hélas, les promotions ont été annulées, mais un membre de l'Exécutif et deux conseillers municipaux se sont rendus en classes pour distribuer les livres et dictionnaires habituels en cadeaux et ainsi pouvoir adresser un petit mot personnel à chaque élève pour marquer cette fin d'année scolaire particulière.



### À la rencontre des Jeunes

Une réunion entre l'école, le Giap, l'APECH, M. Joël Willemsen et la commission a été planifiée pour **organiser** les **prochaines manifestations** liées aux enfants et ainsi réussir et exploiter au mieux nos forces communes.

Le sujet des **jeunes entre 12-25** ans est également en cours, notamment la manière de les aborder pour **créer un lien entre eux et la commune** afin de cibler leurs besoins et ainsi créer une dynamique.

Le projet de la réfection du préau de l'école conjointement avec la commission Bâtiments-Préavis suit son chemin.

D'autre part, la commission a désigné et attribué des subventions à des événements ou des associations culturels. Mais le **Coup de chapeau 2020** n'a pas été attribué par manque de participants.

Nous espérons vivement que nous pourrons bientôt, à nouveau, organiser des rencontres et manifestations avec nos enfants l'année prochaine.

Chaque année, la commission sociale examine une centaine de demandes de soutien. Le portail et la nouvelle procédure mis en place l'année passée s'avèrent utiles et opérants pour faciliter le traitement de ces nombreux dossiers.



### Solidarité suisse

La somme de CHF 45'000.-/an est affectée à l'entraide suisse. Cette enveloppe a permis de **soutenir** près d'une quarantaine d'associations suisses actives dans la lutte contre **la précarité, l'aide à l'insertion, la prévention ou encore le soutien aux malades et aux handicapés.**

Cette année 2020, une aide spéciale COVID-19 de CHF 12'000.- a été allouée.

### Solidarité Internationale

L'entraide internationale bénéficie quant à elle de CHF 49'000.-/an. Dans le cadre de notre partenariat avec la Fédération Genevoise de Coopération (FGC), la commission continue d'**épauler** des projets à hauteur de CHF 10'000.- en lien avec les thématiques suivantes : **le droit de la femme, les jeunes et la formation, l'eau et la santé.** Cette collaboration avec la FGC permet de soutenir des projets ciblés qui sont évalués, validés et suivis par cette institution. En outre, 26 autres associations, actives dans les régions les moins privilégiées du globe, ont bénéficié de l'aide de notre commune.

La commission a rencontré la FGC (Fédération genevoise de coopération) le 21 septembre 2020. Sachant que la commune de Choulex aide la Fédération à raison de CHF 10'000.- par année, elle a reçu son représentant M. Florian Tissot, secrétaire exécutif, afin de présenter aux membres le fonctionnement, les objectifs et buts poursuivis par la FGC. Cette rencontre a permis à chacun de poser ses questions.

Le 21 septembre 2020, la commission a rencontré Mme Sylvie Clapasson représentant l'ONG « Non Nobis » soutenue par la commune. L'association a pour **principal objectif l'accompagnement, le soutien et le développement de projets en faveur des populations de la République de Guinée.**

Mme Sylvie Clapasson est une passionnée. Elle nous présente 3 projets afin de montrer les actions concrètes de son association.

## Les Aînés

Cette année 2020 si particulière n'a pas permis d'organiser le repas des aînés.

Toutefois, ce fut un plaisir pour tout le monde de pouvoir se retrouver en septembre lors de la traditionnelle sortie des aînés :

En cette belle journée du **16 septembre**, rendez-vous au Pêché Mignon pour un café-croissants avant de monter dans le bus, tous masqués bien sûr. **Embarquement sur le Morges**, joli bateau qui, pour l'occasion, était entièrement réservé. Température parfaite, paysages magnifiques et ambiance conviviale étaient au rendez-vous, ainsi qu'un petit apéro bien sympathique sur le pont supérieur. L'heure du repas ayant sonné, **dégustation d'un succulent repas** : saumon fumé en entrée suivi d'un magret de canard en sauce, polenta et tomates pour finir par un délicieux tiramisu aux fruits rouges, tout ça, bien sûr, accompagné d'un bon vin rouge et servi par un personnel navigant fort attentionné. À Nyon, **visite très instructive du musée du Léman**. Puis sonna l'heure du retour. Arrivés à Choulex, nous nous sommes séparés, heureux de cette magnifique journée et avec des souvenirs plein la tête. Cette journée fut riche en rires, en anecdotes et en nouvelles connaissances.

Je vous dis merci à tous.



Le mercredi **16 décembre**, efficacement épaulée de l'aide précieuse du secrétariat de Mairie, **six conseillers municipaux ont apporté**, par équipes de deux, **48 paniers de Noël à nos communiens de plus de 80 ans**. Cette année, la distribution avait des airs de bal masqué car, au vu de la situation sanitaire du moment, il n'a pas été possible de partager et échanger autant que par le passé avec nos heureux bénéficiaires. Autant pour eux que pour nous, la frustration était palpable.

Le panier de Noël est une valeur sûre toujours très appréciée. Son contenu était **à 100% composé de produits locaux** tels que **le miel des ruches de la commune, la confiture de Choulex, les bricelets du Foyer Handicap, la saucisse de Cédric Goumaz, le savon de Jenny et encore le foie gras du Café des Amis**. Charmante innovation, **les élèves de l'école primaire** avaient confectionné de superbes bricolages qui **ont décoré le panier de belle façon**. Les nombreux retours enthousiasmés de nos seniors démontrent le succès de cette initiative devenue incontournable.



## RAPPORT DE GESTION 2020



La Fondation Immobilière de la Commune de Choulex est une fondation d'intérêt communal public dont les statuts ont été adoptés par décision du Conseil municipal de Choulex le 19 octobre 1998 et approuvés par arrêté du Conseil d'Etat du 12 janvier 2000.

Suite aux changements apportés à la Constitution genevoise, les statuts de la Fondation ont été modifiés et adoptés par le Conseil municipal le 11 mai 2015. Ces modifications ont été approuvées par décision du Département présidentiel du 1er juillet 2015. De nouvelles modifications des statuts ont été adoptées par le Conseil municipal le 16 octobre 2017.

Ces modifications ont été approuvées par décision du Département présidentiel du 5 décembre 2017. Ils ne peuvent être valablement modifiés que par décision du Conseil municipal de Choulex.

La Fondation est inscrite au registre du commerce et placée sous la surveillance du Conseil municipal de la commune de Choulex.

La Fondation n'a pas de fortune déterminée. Les biens affectés à son but sont constitués par :

- a) les terrains et bâtiments cédés par la commune de Choulex ou toute autre collectivité publique ;
- b) les subventions de la commune de Choulex, de l'Etat de Genève ou de la Confédération ;
- c) les subsides, dons, legs et revenus du capital ;
- d) le bénéfice net accumulé.

### BUT STATUTAIRE

La Fondation a pour but de mettre, le cas échéant d'aider à mettre, à disposition de la population de Choulex en priorité, des logements confortables à loyers correspondant aux besoins de la population, notamment au bénéfice de la législation cantonale et fédérale en matière de logement à but social, ainsi que des locaux professionnels, commerciaux, artisanaux et d'intérêt général.

A cet effet, la Fondation peut, en propre ou en participation avec des collectivités ou personnes de droit public ou privé, effectuer toutes opérations en rapport avec le but de la Fondation, notamment :

- a) acquérir ou se faire céder à titre gratuit tous immeubles ou parties d'immeubles ;
- b) concéder ou se faire concéder tous droits de superficie ;
- c) acquérir toutes actions de sociétés immobilières ou parts sociales de sociétés coopératives, constituer ou dissoudre de telles sociétés ;
- d) construire ou faire construire tous immeubles, exécuter ou faire exécuter tous travaux d'équipement ;
- e) transformer tous immeubles ;
- f) effectuer toutes études ;
- g) contracter tous emprunts ;
- h) vendre ou céder en gage tous immeubles, construits ou non, ainsi que toutes actions de sociétés immobilières ou parts sociales de sociétés coopératives ;
- i) gérer ou faire gérer tous immeubles pour elle-même ou pour le compte de tiers, ou faire exploiter tous immeubles.

A titre exceptionnel, la Fondation peut accorder tous prêts consolidés de nature à favoriser la réalisation du but social.



## STRUCTURE ET ORGANISATION

### Conseil de Fondation

La Fondation est administrée par un **Conseil de 7 à 9 membres**, composé comme suit :

- a) un membre de l'Exécutif communal qui en fait partie de droit ;
- b) 2 membres élus par l'Exécutif communal, choisis dans la mesure du possible parmi des personnes ayant une expérience en matière économique, juridique, financière ou technique ;
- c) 3 membres élus par le Conseil municipal dont au moins 2 conseillers municipaux ;
- d) 1 à 3 membres désignés par cooptation par le Conseil de fondation.

Les membres du Conseil de Fondation sont élus en principe pour une période de cinq ans, qui débute le 1er janvier de l'année suivant le début de chaque législature communale. Ils sont réputés démissionnaires pour le 31 décembre de l'année marquant la fin d'une législature communale. Ils sont directement rééligibles.

Législature 2015-2020		
Président	Monsieur Patrik Rechsteiner	
Vice-président	Monsieur Christophe Senglet	
Membres	Monsieur Fabrice Cortat	Monsieur Marco Pistara
	Monsieur Raphaël Rey	Monsieur Jérôme Schöni

### Organe de contrôle, comptabilité

Vérificateur des comptes : Fiduciaire Global Audit SA  
Monsieur Alain Gimmi

Mandataire comptable : Monsieur Eric Soler

### Secrétariat

Pour l'année 2020, Madame Katarina Chevron Rizzetto était en charge du secrétariat de la Fondation. Cette dernière est par ailleurs assistante administrative de la commune de Choulex, à temps partiel.

## ACTIVITÉS 2020

### Conseil de Fondation

La situation sanitaire liée au Covid-19 n'a pas permis au Conseil de se réunir. Le rapport de gestion et les comptes de l'exercice 2019 ont été approuvés par voie électronique le 24 avril 2020.

### Bureau du Conseil

Au cours de l'année, le Bureau a tenu cinq séances, soit les 15 juin, 10 août, 31 août, 28 septembre et 23 novembre pour le traitement des affaires courantes et l'étude des travaux à entreprendre dans un proche avenir.

Lors de ces séances les points suivants ont été traités (par bâtiment) :

#### Route de Choulex 106-108-110-110A

La façade endommagée du 110-110A durant la réfection des tuiles photovoltaïques a été réparée aux frais de l'entreprise. Les travaux de réfection des parquets ont été réalisés durant l'été, de même que la réparation du WC dans un appartement. Le local vélos sera équipé de supports adéquats afin que les trottinettes, vélos et skates ne soient plus entreposés chaotiquement. Des travaux d'entretien sur la façade du 106 ont été réalisés.

#### Route de Choulex 111-113-115

L'**autorisation de construire** pour les travaux de rénovation est entrée en force le **17 août 2020**. La liste des entreprises soumissionnaires a été approuvée par les membres du Bureau le 10 août 2020. Le plan de financement des travaux a été approuvé par le Conseil de Fondation lors de sa séance du 23 novembre 2020. Le concept énergétique choisi est la production de chaleur par chaudière à pellets, avec complément pour l'eau chaude sanitaire produite par des panneaux solaires thermiques. Les locataires privés et commerciaux ont été rencontrés afin de leur présenter le planning des opérations et de leur proposer des solutions pendant le déroulement des travaux. Le travail et la relation avec le bureau d'architectes sont très satisfaisants.

#### Chemin de la Gouille Noire

Des problèmes d'infiltration d'eau dans deux appartements ont été constatés. Les réparations ont été planifiées. Les loyers arrivés à échéance ne seront pas augmentés.



## Divers

Le Conseil de Fondation a voté les règlements suivants :

- Règlement interne de la Fondation
- Directives concernant les critères d'attribution des logements
- Directives concernant les critères d'attribution des travaux

Tous les bâtiments seront répertoriés sur le programme ECO21 SIG permettant le suivi énergétique.

A noter enfin que certains taux hypothécaires ont été renégociés.

Nos **relations avec la Régie du Rhône SA** sont toujours **excellentes** et Monsieur Patrick Capt est chaleureusement remercié pour tout le travail accompli durant ces derniers mois.

Les comptes de la Fondation demeurent positifs, les travaux de rénovation entrepris l'ont été sans avoir recours à l'emprunt.

En conclusion, nos remerciements vont aux membres du Bureau du Conseil de Fondation, dont nous apprécions **la disponibilité et l'efficacité**, et aux collaborateurs de la Régie du Rhône SA lesquels nous ont accompagnés de leurs compétences tout au long de cet exercice.



**Au 1er janvier 2020, la fusion des compagnies, 23 pour Choulex et 50 pour Vandœuvres, a été entérinée, générant la compagnie 302, ce chiffre correspondant à l'arrondissement Arve et Lac et à la seconde compagnie fusionnée dans cette région. Pour l'illustrer, un nouveau logo a été créé réunissant les couleurs, bleu-jaune-rouge, et les armoiries des communes, la coquille Saint-Jacques et le griffon, ce dernier coiffé d'un casque et brandissant une hache, le marquage de sécurité de type Rubalise striant partiellement la coquille vandœuvrienne.**

Outre la réunion des sapeurs-pompiers, le matériel, les véhicules et les locaux ont été mis en commun, le local principal à Choulex et deux dépôts à Vandœuvres. Au niveau politique, cette réunion est représentée par un Conseil intercommunal composé d'un membre de l'Exécutif, de deux conseillers municipaux de chaque commune et du chef de corps ou de son remplaçant. Ce jour de l'An sera aussi celui de la première intervention de la 302 lors d'un départ de feu rapidement maîtrisé dans une habitation privée.

### BILAN 2020 DE LA COMPAGNIE

- La 302 a enregistré deux incorporations, Alexandre Guerra et Reasmey Khieu, un départ à la retraite, Angel Lisalde, et trois démissions, Pauline Clopt, Marek Azzam et Anthony Stalder.
- Le chef d'intervention (CI), avec ou sans son groupe d'intervention, a été engagé trente-sept fois<sup>1</sup>, dont onze sur la commune de Coligny, dans le cadre du partenariat ChoCoVan, interventions effectuées seules ou en appui au SIS<sup>2</sup>, détaillées dans le tableau ci-dessous :

Alarmes	Choulex	Vandœuvres	Coligny (CI uniquement)
Récupération insectes	1	0	0
Incendie villa/détritus/annexe/cheminée	4	1	2
Fumée/odeur brûlé	1	0	1
Inondation cave/villa/appartement	1	2	5
Déblaiement voie publique arbre/branche	4	10	2
Divers prévention/fermeture hydrante	1	1	1

- Une inspection administrative et opérationnelle, effectuée tous les 3 ans.
- Une seule garde de préservation lors d'une manifestation.
- Cinq exercices de compagnie, 4 exercices de protection respiratoire et un test d'effort.

- Deux week-ends de patrouille Covid en avril, voués à la sensibilisation des promeneurs sur les territoires communaux.
- Deux samedis de contrôle du réseau hydraulique facilité par une nouvelle cartographie.
- D'autres exercices spécifiques, tels la formation antichute et des cours cadres ont été organisés durant l'année.
- Cinq cours au centre de formation de l'OCPPAM<sup>3</sup>, selon le tableau suivant :

Écoles / Cours	Participants	
École formation de base	Sap Cédric Zwicky	
EÉcole protection respiratoire	Sap Sébastien Stalder	
Cours chauffeur C1	Lt Benjamin Ackermann	Sap Maxine Ehrlich
Cours récupération insectes	Sgtm José Muino	Sap Nicolas Lemmo
	Sap Mathieu Pradervand	Sap Olivier Pasqual
Divers prévention/fermeture hydrante	Sap Byron Ona Torres	Sap Eric Julcamoro

Au 31 décembre 2020, l'effectif de la compagnie comptait : un capitaine, un premier-lieutenant, quatre lieutenants, deux sergents-majors, deux fourriers, un sergent, quatre caporaux, quatre appointés et dix-huit sapeurs, soit trente-sept membres, dont trois femmes.



Depuis plusieurs années, la participation à l'organisation de fêtes villageoises a été reprise par les amicales des sapeurs-pompiers, LA23 pour Choulex et 50 pour Vandœuvres. Elles sont sollicitées lors d'événements tels que le service pour la fête du 1<sup>er</sup> août, des promotions scolaires ou lors de manifestations ponctuelles.

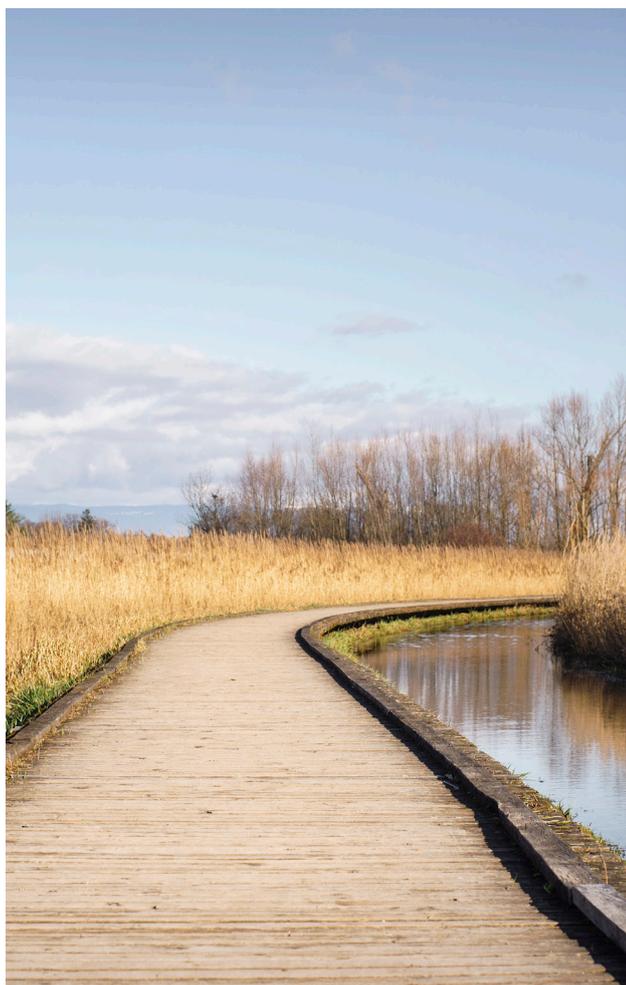
**Capitaine Mathieu Cugno**  
 Tél. +41 79 251 49 51  
 Mail. m.cugno@cp302.ch  
 www.cp302.ch

<sup>1</sup> Durant la tranche horaire s'étendant de 19h00 à 06h00, les week-ends et les jours fériés

<sup>2</sup> Service d'incendie et de secours, Ville de Genève

<sup>3</sup> Office cantonal de la protection de la population et des affaires militaires

Pour les communes d'Anières, **Choulex**, Collonge-Bellerive, Cologny, Corsier, Gy, Hermance, Meinier et Vandœuvres, l'office intercommunal de l'état civil « Campagne et rive gauche du Lac » est situé au 3 chemin des Rayes à Vésenaz.



Les événements énumérés ci-dessous ont eu lieu sur le territoire de l'arrondissement en 2020 :

- 2'095 actes ont été délivrés
- 318 personnes ont été enregistrées dans le registre suisse et informatisé de l'état civil (Infostar)

91 dossiers de demande de mariage ont été déposés :

- 31 demandes de fiancés de nationalité suisse
- 53 demandes de fiancés de nationalités suisse et étrangère
- 7 demandes de fiancés de nationalités étrangères

137 célébrations de mariage dans une mairie de l'arrondissement :

- 66 mariages ont été célébrés en semaine par les officiers de l'état civil
- 37 mariages ont été célébrés le samedi par les officiers de l'état civil
- 34 mariages ont été célébrés par les magistrats communaux

Le **lieu de mariage** reste au choix des fiancés, toutefois une « autorisation de célébrer le mariage » est demandée si la mairie choisie ne fait pas partie de l'arrondissement où les formalités sont engagées.

### Statistiques année 2019-2020

	Naissances		Reconnaisances		Mariages (célébrations)		Partenariats	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019
Anières	0	1	9	4	0	1	0	0
<b>Choulex</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Collonge-Bellerive	2	0	17	9	23	27	0	0
Cologny	1	0	15	13	44	65	1	1
Corsier	0	0	7	2	5	4	0	0
Gy	0	0	1	1	0	1	0	0
Hermance	0	0	2	2	23	15	1	1
Meinier	0	0	3	9	7	8	0	0
Vandœuvres	1	0	5	0	33	56	0	1
Autre**			8	11				
<b>Total</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>68</b>	<b>55</b>	<b>138</b>	<b>179</b>	<b>2</b>	<b>3</b>

	Déclarations de nom*		Décès		Mandats pour cause d'incapacité***	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019
Anières	1	0	5	6	3	2
<b>Choulex</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>0</b>
Collonge-Bellerive	10	10	425	383	5	4
Cologny	5	2	31	39	0	3
Corsier	1	0	4	5	1	3
Gy	1	0	0	0	2	0
Hermance	1	0	18	11	3	0
Meinier	2	2	2	5	2	5
Vandœuvres	2	1	18	10	2	5
Autre**	2	8			2	2
<b>Total</b>	<b>26</b>	<b>21</b>	<b>503</b>	<b>461</b>	<b>26</b>	<b>21</b>

\*Déclarations de nom :

- Reprise du nom de célibataire pour les époux unis avant le 01.01.2013.
- Reprise du nom de célibataire suite au divorce, dissolution du partenariat enregistré ou au décès de l'époux/se.
- Déclaration de changement de nom d'un enfant reconnu après l'attribution de l'autorité parentale conjointe.

\*\*Les formalités, selon conditions, peuvent se faire dans n'importe quel office de l'état civil.

\*\*\*Depuis le 1er janvier 2013, le nouveau droit de la protection de l'adulte est entré en vigueur. Le code civil permet à chaque personne ayant l'exercice des droits civils de charger une tierce personne de lui fournir une assistance personnelle au cas où il deviendrait incapable de discernement. Dès lors, le mandant peut demander à l'office de l'état civil d'inscrire la constitution du mandat pour cause d'incapacité en la base de données de l'état civil (Infostar).





**En 2020, 143 dossiers en vue d'une demande de naturalisation ont été déposés à l'office de l'état civil, représentant 230 personnes.**

En 2020, 176 personnes ont acquis la nationalité suisse pour l'une des communes de notre arrondissement	Naturalisation	Naturalisation facilitée	En 2020, 14 personnes suisses ont acquis l'origine de l'une des communes de notre arrondissement	Acquisition d'un droit de cité
Anières	14	0	Anières	0
<b>Choulex</b>	<b>9</b>	<b>1</b>	<b>Choulex</b>	<b>0</b>
Collonge-Bellerive	41	6	Collonge-Bellerive	9
Cologny	50	1	Cologny	1
Corsier	14	2	Corsier	4
Gy	2	1	Gy	0
Hermance	6	1	Hermance	0
Meinier	14	0	Meinier	0
Vandœuvres	14	0	Vandœuvres	0
<b>Total</b>	<b>164</b>	<b>12</b>	<b>Total</b>	<b>14</b>

Selon la procédure de naturalisation (ordinaire/facilitée), la commune acquise est celle du domicile ou celle du conjoint suisse.

Toute personne genevoise et domiciliée depuis plus de deux ans sur le territoire communal peut acquérir le droit de cité de Choulex.

**La police municipale emploie 6 agents à 100%, 2 contrôleurs du stationnement, l'un à 100%, l'autre à 50%.**

**La répartition des prestations aux communes, selon la convention intercommunale, est la suivante, au 31 décembre 2020 : Anières 70%, Choulex 30%, Collonge-Bellerive 490%, Corsier 50%, Gy 10%, Hermance 30%, Jussy 40%, Meinier 30%**



### Ressources humaines

Comme nous l'avons mentionné dans le précédent rapport administratif, nous avons engagé, en date du 2 janvier 2020, une contrôleuse du stationnement à un taux d'activité de 50%.

En octobre 2020, un agent a quitté l'équipe pour s'installer dans le Canton du Valais. Son remplacement a été prévu pour janvier 2021.

### Covid-19

La police municipale a su s'adapter aux différentes directives énoncées par le Conseil fédéral et a été mobilisée sur plusieurs fronts. Des contrôles ont été effectués dans les parcs, les plages et le skate Park. Des contrôles des règles sanitaires ont été opérés dans les commerces, les restaurants ainsi que sur la voie publique.

Les premiers mois de la pandémie, l'équipe de la police municipale s'est divisée en deux groupes afin de garantir sur le terrain une patrouille dès 7h00 jusqu'à 23h00 du lundi au dimanche.

A partir du mois de novembre, les polices municipales du Canton ont collaboré avec la police cantonale, ceci afin de compléter leur dispositif sanitaire. Ainsi la police municipale de Collonge-Bellerive était « patrouille COVID Rive gauche » au moins une fois par semaine, intervenant sur les communes de Cologny, Thônex, Chêne-Bougeries, Vandœuvres, Chêne-Bourg, Veyrier, et ce sur appel et en cas de nécessité.

A l'instar de la Fondation des Parkings, les contrôles de stationnement ont été assouplis en période de semi-confinement.

La police municipale a constaté une nette augmentation de l'insalubrité sur la voie publique. Les déchets plastiques qui avaient tendance à disparaître refont surface et jonchent le parterre des parcs et des lieux publics. De plus, lors du semi-confinement, les belles balades sur les chemins de campagne ont été prises d'assaut par de nombreux citoyens et nous avons déploré des déprédations en bordure des champs dues au mauvais stationnement.

### Quelques chiffres

- En plus du personnel susmentionné, 1 adjointe administrative, 2 patrouilleuses scolaires ;
- 8 communes ;
- 5 vélos électriques, 3 véhicules automobiles ;
- 6'680 amendes d'ordres délivrées sur les 8 communes (Collonge-Bellerive 3'885, Anières 516, Choulex 228, Corsier 359, Gy 91, Hermance 1'060, Jussy 81, Meinier 460) ;
- 56 amendes d'ordres COVID sur les 8 communes.



### Police municipale

Chemin du Vieux-Vésenaz 35

CH-1222 Vésenaz

Tél. +41 22 752 52 52 **24h/24**

Mail. [apm@collonge-bellerive.ch](mailto:apm@collonge-bellerive.ch)

L'arcade est ouverte au public du lundi au vendredi de 08h00 à 12h00



GAS Global **Audit** Services SA, Genève

Rapport de l'organe de révision sur les comptes 2020  
à l'attention du conseil municipal de la  
**COMMUNE DE CHOULEX**

Genève, le 3 mai 2021

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit conformément au mandat qui nous a été confié des comptes annuels ci-joints de la commune de Choulex, comprenant le bilan, le compte de résultats, le compte des investissements, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice 2020 arrêté au 31 décembre 2020.

*Responsabilité des magistrats communaux*

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément à la loi sur l'administration des communes et son règlement d'application, incombe aux magistrats communaux. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, les magistrats communaux sont responsables de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

*Responsabilité de l'organe de révision*

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi sur l'administration des communes et son règlement d'application, à la recommandation d'audit suisse 60 « *Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux* » ainsi qu'aux normes d'audit suisse. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

*Opinion d'audit*

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice 2020 arrêté au 31 décembre 2020 sont conformes à la loi sur l'administration des communes et son règlement d'application ainsi qu'au référentiel comptable MCH2.

**Rapport sur d'autres dispositions légales**

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR), de connaissances techniques et d'indépendance conformément aux prescriptions légales en vigueur et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 71 al. 2 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne (SCI) relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions des magistrats communaux.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

**GAS Global Audit Services SA**



Alain Gimmi  
Expert réviseur agréé  
Réviseur responsable



Catherine Minder-Reynard  
Expert réviseur agréée

**Annexes**

*Comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultats, le compte des investissements, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe*



N° compte plan principal	Désignation du compte	Budget 2020	Budget 2020	Budget total 2020	Solde du compte 2020	Écart en Francs 2020
<b>0</b>	<b>Administration Générale</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>1 662 000.00</b>		<b>1 662 000.00</b>	<b>1 597 379.40</b>	<b>64 620.60</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>176 400.00</b>		<b>176 400.00</b>	<b>199 300.12</b>	<b>22 900.12-</b>
<b>01</b>	<b>Conseil municipal et exécutif</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>			<b>296 000.00</b>	<b>261 963.45</b>	<b>34 036.55</b>
<b>0110</b>	<b>Conseil Municipal</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>101 000.00</b>		<b>101 000.00</b>	<b>81 815.35</b>	<b>19 184.65</b>
0110.00.30000.00	Indemnités conseil municipal	40 000.00		40 000.00	39 750.00	250.00
0110.00.30000.02	Jetons de présence séances local de vote	1 000.00		1 000.00	855.00	145.00
0110.00.30500.00	Cotisations assurances sociales AVS-AC-AMAT	3 500.00		3 500.00	1 739.15	1 760.85
0110.00.30540.00	Cotisations patronales à la caisse d'allocation familiale				797.50	797.50-
0110.00.30590.00	Autres cotisations patronales aux assurances sociales				22.85	22.85-
0110.00.31000.00	Matériel de vote élections	8 000.00		8 000.00	7 761.35	238.65
0110.00.31130.00	Acquisition de matériel informatique	500.00		500.00		500.00
0110.00.31320.00	Honoraires administratifs et mandats de conseils	13 000.00		13 000.00	11 308.50	1 691.50
0110.00.31700.00	Frais de voyage CM	20 000.00		20 000.00	6 000.00	14 000.00
0110.00.31990.00	Frais de changement de législature	15 000.00		15 000.00	13 581.00	1 419.00
<b>0120</b>	<b>Exécutif</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>101 000.00</b>		<b>101 000.00</b>	<b>81 815.35</b>	<b>19 184.65</b>
0120.00.30000.01	Indemnités Maire et Adjointes	124 000.00		124 000.00	124 001.10	1.10-
0120.00.30500.00	Cotisations assurances sociales AVS-AC-AMAT	8 000.00		8 000.00	8 000.00	
0120.00.30520.00	Cotisations à la caisse de pension et prévoyance	25 000.00		25 000.00	24 922.50	77.50
0120.00.30540.00	Cotisations patronales à la caisse d'allocation familiale				2 866.50	2 866.50-
0120.00.30550.00	Cotisations patronales aux assurances perte de gain	1 000.00		1 000.00		1 000.00
0120.00.31000.00	Matériel de vote élections	4 000.00		4 000.00	2 000.00	2 000.00
0120.00.31130.00	Acquisition de matériel informatique	2 000.00		2 000.00		2 000.00
0120.00.31300.00	Promotions civiques	2 000.00		2 000.00		2 000.00
0120.00.31700.00	Frais de déplacement et autres frais	19 000.00		19 000.00	8 651.10	10 348.90
0120.00.31990.00	Frais de changement de législature	10 000.00		10 000.00	9 706.90	293.10
<b>02</b>	<b>Services généraux</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>1 366 000.00</b>		<b>1 366 000.00</b>	<b>1 335 415.95</b>	<b>30 584.05</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>176 400.00</b>		<b>176 400.00</b>	<b>199 300.12</b>	<b>22 900.12-</b>
<b>0210</b>	<b>Administration des finances et des contributions</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>8 000.00</b>		<b>8 000.00</b>	<b>6 645.77</b>	<b>1 354.23</b>
0210.00.31300.02	Frais de banque et Postfinance	1 000.00		1 000.00	1 088.47	88.47-
0210.00.31320.00	Honoraires administratifs et mandats de conseils	7 000.00		7 000.00	5 557.30	1 442.70

N° compte plan principal	Désignation du compte	Budget 2020	Budget 2020	Budget total 2020	Solde du compte 2020	Écart en Francs 2020
<b>020</b>	<b>Services généraux, autres</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>1 071 000.00</b>		<b>1 071 000.00</b>	<b>1 039 249.06</b>	<b>64 620.60</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>161 300.00</b>		<b>161 300.00</b>	<b>173 246.00</b>	<b>11 946.00 -</b>
0220.00.30100.00	Salaires du personnel	690 000.00		690 000.00	704 162.50	<b>14 162.50-</b>
0220.00.30300.00	Salaires travailleurs temporaires	1 000.00		1 000.00		1 000.00
0220.00.30500.00	Cotisations assurances sociales AVS-AC-AMAT	61 000.00		61 000.00	57 995.35	3 004.65
0220.00.30520.00	Cotisations à la caisse de prévoyance	83 000.00		83 000.00	96 709.60	<b>13 709.60-</b>
0220.00.30530.00	Cotisations patronales aux assurances accident	25 000.00		25 000.00	15 986.90	9 013.10
0220.00.30540.00	Cotisations patronales à la caisse d'allocation familiale	20 000.00		20 000.00	14 394.15	5 605.85
0220.00.30550.00	Cotisations patronales aux assurances maladie	6 000.00		6 000.00	11 092.30	<b>5 092.30-</b>
0220.00.30590.00	Autres cotisations patronales	9 000.00		9 000.00	1 091.35	7 908.65
0220.00.30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	2 000.00		2 000.00	2 103.60	<b>103.60-</b>
0220.00.30990.00	Autres charges du personnel	2 000.00		2 000.00	1 000.00	1 000.00
0220.00.31000.00	Matériel de bureau	6 000.00		6 000.00	1 526.89	4 473.11
0220.00.31020.00	Imprimés, publications	32 000.00		32 000.00	30 954.20	1 045.80
0220.00.31030.00	Magazines et littérature spécialisée	9 000.00		9 000.00	7 848.90	1 151.10
0220.00.31050.00	Denrées alimentaires	8 000.00		8 000.00	4 457.70	3 542.30
0220.00.31060.00	Matériel médical	500.00		500.00		500.00
0220.00.31100.00	Acquisition meubles et machines de bureau	1 500.00		1 500.00		1 500.00
0220.00.31120.00	Acquisition vêtements travail linges rideaux	1 000.00		1 000.00		1 000.00
0220.00.31130.00	Acquisition de matériel informatique	3 000.00		3 000.00	824.60	2 175.40
0220.00.31180.00	Développement logiciels, licences	5 000.00		5 000.00	2 733.22	2 266.78
0220.00.31300.00	Prestations de services de tiers, cotisations diverses	3 000.00		3 000.00	2 175.54	824.46
0220.00.31300.01	Frais de téléphone, ports	10 000.00		10 000.00	10 432.20	<b>432.20-</b>
0220.00.31300.02	Frais remerciements, fleurs décès, etc	1 000.00		1 000.00	395.90	604.10
0220.00.31300.03	Frais de réception mairie	22 000.00		22 000.00	14 723.80	7 276.20
0220.00.31320.00	Honoraires prestations administratives et informatiques	25 000.00		25 000.00	23 548.06	1 451.94
0220.00.31330.00	Charges d'utilisation pour l'informatique (hébergement)	500.00		500.00	285.95	214.05
0220.00.31340.00	Primes assurances choses RC	12 000.00		12 000.00	8 919.20	3 080.80
0220.00.31500.00	Entretien meubles et machines de bureau	1 000.00		1 000.00		1 000.00
0220.00.31530.00	Entretien matériel informatique	1 000.00		1 000.00		1 000.00
0220.00.31580.00	Maintenance logiciels mises à jour	2 000.00		2 000.00		2 000.00
0220.00.31610.00	Location machines de bureau	1 000.00		1 000.00	1 434.60	<b>434.60-</b>
0220.00.31700.00	Frais de déplacement et autres frais	1 500.00		1 500.00	106.60	1 393.40
0220.00.31900.00	Prestation en dommages et intérêts	1 000.00		1 000.00	446.45	553.55
0220.00.36120.00	Cotisations SIACG/ACG et divers	25 000.00		25 000.00	23 899.50	1 100.50
0220.00.42100.00	Émoluments administratifs	100.00		100.00	900.00	<b>800.00-</b>
0220.00.42400.00	Salaires facturés	160 000.00		160 000.00	162 578.95	<b>2 578.95-</b>
0220.00.42500.00	Vente de fournitures et imprimés	100.00		100.00		100.00
0220.00.42600.00	Remboursement de tiers	500.00		500.00	9 767.05	<b>9 267.05-</b>
0220.00.42600.01	Remboursement de frais	500.00		500.00		500.00
0220.00.42700.00	Amendes	100.00		100.00		100.00
<b>0290</b>	<b>Immeubles administratifs, non mentionné ailleurs</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>287 000.00</b>		<b>287 000.00</b>	<b>289 521.12</b>	<b>2 521.12-</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>15 100.00</b>		<b>15 100.00</b>	<b>26 054.12</b>	<b>10 954.12-</b>

N° compte plan principal	Désignation du compte	Budget 2020	Budget 2020	Budget total 2020	Solde du compte 2020	Écart en Francs 2020
0290.00.31010.00	Matériel d'exploitation fournitures	10 000.00		10 000.00	10 239.77	<b>239.77-</b>
0290.00.31100.00	Acquisition mobilier et agencement	3 000.00		3 000.00	2 112.45	887.55
0290.00.31110.00	Acquisition machines appareils véhicules outils	500.00		500.00		500.00
0290.00.31200.00	Eau, énergie	2 500.00		2 500.00	2 044.25	455.75
0290.00.31200.02	Chauffage des locaux	3 000.00		3 000.00	3 000.00	
0290.00.31300.00	Prestations de service de tiers	12 000.00		12 000.00	9 193.60	2 806.40
0290.00.31300.01	Frais de téléphone et communications	1 000.00		1 000.00	999.55	0.45
0290.00.31320.01	Honoraires mandats techniques	7 000.00		7 000.00	4 713.35	2 286.65
0290.00.31340.00	Assurances bâtiments administratifs	2 000.00		2 000.00	1 682.62	317.38
0290.00.31440.00	Entretien bâtiments administratifs	20 000.00		20 000.00	22 800.01	<b>2 800.01-</b>
0290.00.31500.00	Entretien meubles machines bâtiments administratifs	2 000.00		2 000.00	474.75	1 525.25
0290.00.33004.00	Amortissements planifiés bâtiment mairie				1.00	<b>1.00-</b>
0290.10.31000.00	Matériel de bureau	500.00		500.00		500.00
0290.10.31010.00	Matériel d'exploitation fournitures	6 000.00		6 000.00	3 758.55	2 241.45
0290.10.31110.00	Acquisition machines appareils véhicules outils	3 000.00		3 000.00	5 472.80	<b>2 472.80-</b>
0290.10.31200.00	Eau, énergie	7 000.00		7 000.00	5 816.70	1 183.30
0290.10.31200.02	Chauffage des locaux	30 000.00		30 000.00	29 889.25	110.75
0290.10.31300.00	Prestations de services de tiers	2 000.00		2 000.00	459.00	1 541.00
0290.10.31300.01	Frais de téléphone, ports	1 000.00		1 000.00	1 000.00	
0290.10.31340.00	Assurances bâtiments	9 000.00		9 000.00	8 614.25	385.75
0290.10.31440.00	Entretien bâtiments administratifs	70 000.00		70 000.00	81 870.64	<b>11 870.64-</b>
0290.10.31500.00	Entretien meubles et machines de bureau	4 000.00		4 000.00	4 092.95	<b>92.95-</b>
0290.10.31510.00	Entretien machines véhicules appareils bâtiments adm	500.00		500.00	1 284.63	<b>784.63-</b>
0290.10.31610.00	Location de matériel	1 000.00		1 000.00		1 000.00
0290.10.33004.02	Amortissements planifiés salle polyvalente				1.00	<b>1.00-</b>
0290.10.36602.02	Amortissements planifiés FIDU	3 000.00		3 000.00	3 000.00	
0290.10.38304.02	Amortissements supplémentaires FIDU	87 000.00		87 000.00	87 000.00	
0290.00.42500.00	Vente de matériel, véhicule	100.00		100.00	100.00	
0290.00.42500.01	Revente énergie (photovoltaïque)	500.00		500.00	500.00	
0290.00.44720.00	Participation ORPC location mairie	6 000.00		6 000.00	6 000.00	
0290.10.42400.00	Remboursement charges chauffage mairie, école, Briffods	4 000.00		4 000.00	2 005.15	1 994.85
0290.10.42500.01	Revente énergie (photovoltaïque)	1 500.00		1 500.00	1 567.85	<b>67.85-</b>
0290.10.42600.00	Remboursement de tiers				14 931.12	<b>14 931.12-</b>
0290.10.44720.00	Locations salle, locaux divers	3 000.00		3 000.00	950.00	2 050.00
<b>1</b>	<b>ORDRE ET SÉCURITE PUBLICS, DÉFENSE</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>287 450.00</b>		<b>287 450.00</b>	<b>257 926.10</b>	<b>29 523.90</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>19 500.00</b>		<b>19 500.00</b>	<b>27 407.92</b>	<b>7 907.92-</b>
<b>11</b>	<b>Sécurité publique</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>91 250.00</b>		<b>91 250.00</b>	<b>68 174.45</b>	<b>23 075.55</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>5 200.00</b>		<b>5 200.00</b>	<b>12 750.00</b>	<b>7 550.00-</b>
<b>1110</b>	<b>Police</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>91 250.00</b>		<b>91 250.00</b>	<b>68 174.45</b>	<b>23 075.55</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>5 200.00</b>		<b>5 200.00</b>	<b>12 750.00</b>	<b>7 550.00-</b>
1110.00.31110.00	Système vidéosurveillance et autres appareils	5 000.00		5 000.00	5 821.20	<b>821.20-</b>
1110.00.31300.00	Prestations de services de tiers	19 000.00		19 000.00	14 703.25	4 296.75
1110.00.33006.04	Amortissements système vidéosurveillance	16 250.00		16 250.00		16 250.00
1110.00.36120.00	Part aux frais APM communes	51 000.00		51 000.00	47 650.00	3 350.00

N° compte plan principal	Désignation du compte	Budget 2020	Budget 2020	Budget total 2020	Solde du compte 2020	Écart en Francs 2020
1110.00.42700.00	Amendes diverses	100.00		100.00		100.00
1112.00.42700.00	Amendes de stationnement	100.00		100.00		100.00
1112.00.46120.00	Dédommagements pour les frais APM communes	5 000.00		5 000.00	12 750.00	<b>7 750.00-</b>
<b>14</b>	<b>Questions juridiques</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>22 000.00</b>		<b>22 000.00</b>	<b>18 249.00</b>	<b>3 751.00</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>1 100.00</b>		<b>1 100.00</b>	<b>2 800.00</b>	<b>1 700.00-</b>
<b>140</b>	<b>Questions juridiques</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>22 000.00</b>		<b>22 000.00</b>	<b>18 249.00</b>	<b>3 751.00</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>1 100.00</b>		<b>1 100.00</b>	<b>2 800.00</b>	<b>1 700.00-</b>
<b>1400</b>	<b>Questions juridiques (en général)</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>2 500.00</b>		<b>2 500.00</b>	<b>2 064.00</b>	<b>436.00</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>1 100.00</b>		<b>1 100.00</b>	<b>2 800.00</b>	<b>1 700.00-</b>
1400.00.31300.03	Cadeaux aux mariés divers	1 000.00		1 000.00	280.00	720.00
1400.00.36110.00	Participation aux frais des documents d'identité	1 500.00		1 500.00	1 784.00	284.00-
1400.00.42100.00	Emoluments administratifs	100.00		100.00		100.00
1400.00.42100.01	Vente de documents d'identité	1 000.00		1 000.00	2 800.00	1 800.00-
<b>1406</b>	<b>Office régional de l'état civil</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>19 500.00</b>		<b>19 500.00</b>	<b>16 185.00</b>	<b>3 315.00</b>
1406.00.36120.00	Part aux frais arrondissement EC	19 500.00		19 500.00	16 185.00	3 315.00
<b>15</b>	<b>Service du feu</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>149 000.00</b>		149 000.00	149 984.00	<b>984.00-</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>13 200.00</b>		13 200.00	11 857.92	1 342.08
<b>150</b>	<b>Service du feu</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>149 000.00</b>		149 000.00	149 984.00	<b>984.00-</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>13 200.00</b>		13 200.00	11 857.92	1 342.08
<b>1500</b>	<b>Service du feu (en général)</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>64 000.00</b>		64 000.00	64 984.00	<b>984.00-</b>
1500.00.33004.03	Amortissements planifiés bâtiment service du feu				1.00	<b>1.00-</b>
1500.00.36120.00	Participation aux frais S.I.S. Ville de Genève	64 000.00		64 000.00	63 983.00	17.00
1500.00.36340.00	Allocation service du feu				1 000.00	<b>1 000.00-</b>
<b>1506</b>	<b>Service du feu, organisation régionale</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>85 000.00</b>		<b>85 000.00</b>	<b>85 000.00</b>	
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>13 200.00</b>		<b>13 200.00</b>	<b>11 857.92</b>	<b>1 342.08</b>
1506.00.36120.01	Participation intercommunale SPV	85 000.00		85 000.00	85 000.00	
1506.00.42600.00	Remboursement de fiers	3 200.00		3 200.00	973.45	2 226.55
1506.00.46019.00	Part aux taxes cies d'assurance contre l'incendie	10 000.00		10 000.00	10 884.47	<b>884.47-</b>
<b>16</b>	<b>Défense</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>25 200.00</b>		<b>25 200.00</b>	<b>21 518.65</b>	<b>3 681.35</b>
<b>16</b>	<b>Défense civile</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>25 200.00</b>		<b>25 200.00</b>	<b>21 518.65</b>	<b>3 681.35</b>

N° compte plan principal	Désignation du compte	Budget 2020	Budget 2020	Budget total 2020	Solde du compte 2020	Écart en Francs 2020
<b>1620</b>	<b>Protection civile (en général)</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>7 200.00</b>	<b>7 200.00</b>	<b>7 200.00</b>	<b>3 563.65</b>	<b>3 636.35</b>
1620.00.31010.00	Matériel d'exploitation fournitures PC	1 000.00	1 000.00	1 403.40	<b>403.40-</b>	
1620.00.31440.00	Travaux d'entretien protection civile	5 000.00	5 000.00	1 696.30	3 303.70	
1620.00.31510.00	Entretien machines véhicules appareils bâtiments adm	1 000.00	1 000.00	244.35	755.65	
1620.00.36110.00	Part aux dépenses cantonales de la PC	100.00	100.00	219.60	<b>119.60-</b>	
1620.00.36310.00	Subvention en faveur des dispositifs cantonaux de PC	100.00	100.00		100.00	
<b>1626</b>	<b>Organisations régionales de protection civile</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>18 000.00</b>	<b>18 000.00</b>	<b>18 000.00</b>	<b>17 955.00</b>	<b>45.00</b>
1626.00.36120.00	Part aux frais d'organisation du groupement PC	18 000.00	18 000.00	17 955.00	45.00	
<b>2</b>	<b>FORMATION</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>310 000.00</b>	<b>310 000.00</b>	<b>310 000.00</b>	<b>269 447.92</b>	<b>40 552.08</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>61 249.00</b>	<b>61 249.00</b>	<b>61 249.00</b>	<b>54 229.00</b>	<b>7 020.00</b>
<b>21</b>	<b>Scolarité obligatoire</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>308 500.00</b>	<b>308 500.00</b>	<b>308 500.00</b>	<b>268 747.92</b>	<b>39 752.08</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>61 249.00</b>	<b>61 249.00</b>	<b>61 249.00</b>	<b>54 229.00</b>	<b>7 020.00</b>
<b>2170</b>	<b>Bâtiments scolaires</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>90 000.00</b>	<b>90 000.00</b>	<b>90 000.00</b>	<b>78 430.57</b>	<b>11 569.43</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>1 000.00</b>	<b>1 000.00</b>	<b>1 000.00</b>	<b>1 000.00</b>	
2170.00.31000.00	Fournitures photocopies pour école	500.00	500.00		500.00	
2170.00.31010.00	Matériel d'exploitation pour école	31 000.00	31 000.00	30 405.10	594.90	
2170.00.31100.00	Achat mobilier scolaire	3 000.00	3 000.00	3 460.40	<b>460.40-</b>	
2170.00.31200.00	Eau énergie école	3 000.00	3 000.00	1 904.00	1 096.00	
2170.00.31200.02	Chauffage des locaux école	6 000.00	6 000.00	6 000.00		
2170.00.31300.01	Frais de téléphone, ports	500.00	500.00	500.00		
2170.00.31320.01	Honoraires mandats techniques	20 000.00	20 000.00	16 120.10	3 879.90	
2170.00.31340.00	Assurances bâtiment école	4 000.00	4 000.00	3 353.63	646.37	
2170.00.31440.00	Entretien bâtiment scolaire	20 000.00	20 000.00	15 803.69	4 196.31	
2170.00.31500.00	Entretien biens meubles école	1 000.00	1 000.00	882.65	117.35	
2170.00.31610.00	Location machines	1 000.00	1 000.00		1 000.00	
2170.00.33004.07	Amortissements rénovation école de Choulex				1.00	<b>1.00-</b>
2170.00.42500.01	Revente énergie (photovoltaïque)	1 000.00	1 000.00	1 000.00		
<b>2180</b>	<b>Accueil de jour</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>199 000.00</b>	<b>199 000.00</b>	<b>199 000.00</b>	<b>182 066.10</b>	<b>16 933.90</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>60 249.00</b>	<b>60 249.00</b>	<b>60 249.00</b>	<b>53 229.00</b>	<b>7 020.00</b>
2180.00.31010.00	Matériel d'exploitation fournitures RS	2 000.00	2 000.00	2 478.00	<b>478.00-</b>	
2180.00.31300.00	Prestations repas restaurant scolaire	56 000.00	56 000.00	39 538.10	16 461.90	
2180.00.36120.00	Part aux activités parascolaires GIAP	141 000.00	141 000.00	140 050.00	950.00	
2180.00.42500.00	Ventes de repas restaurant scolaire	39 000.00	39 000.00	34 319.25	4 680.75	
2180.00.42600.00	Remboursement de tiers	4 000.00	4 000.00		4 000.00	
2180.00.42900.00	Autres revenus divers				426.00	<b>426.00-</b>
2180.00.46120.00	Rétrocession groupement GIAP	5 000.00	5 000.00	6 234.75	<b>1 234.75-</b>	
2180.00.46216.00	Fonds de régulation du GIAP	12 249.00	12 249.00	12 249.00		

N° compte plan principal	Désignation du compte	Budget 2020	Budget 2020	Budget total 2020	Solde du compte 2020	Écart en Francs 2020
<b>2192</b>	<b>École obligatoire, autres</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>19 500.00</b>		<b>19 500.00</b>	<b>8 251.25</b>	<b>11 248.75</b>
2192.00.31010.00	Matériel patrouilleurs scolaires					
2192.00.31300.03	Fête des écoles promotions	6 000.00		6 000.00	425.25	<b>425.25-</b>
2192.00.31700.00	Transport d'élèves	4 000.00		4 000.00	2 800.00	3 200.00
2192.00.31701.00	Excursions voyages scolaires et camps	8 000.00		8 000.00	2 000.00	2 000.00
2192.00.36360.00	Subventions APECH	1 500.00		1 500.00	1 526.00	6 474.00
<b>29</b>	<b>Formation, autres</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>1 500.00</b>		<b>1 500.00</b>	<b>700.00</b>	<b>800.00</b>
<b>2990</b>	<b>Formation, non mentionné ailleurs</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>1 500.00</b>		<b>1 500.00</b>	<b>700.00</b>	<b>800.00</b>
2990.00.36360.00	Subventions à la formation	1 500.00		1 500.00	700.00	800.00
<b>3</b>	<b>CULTURE, SPORT ET LOISIRS, ÉGLISES</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>371 500.00</b>	<b>200 000.00</b>	<b>571 500.00</b>	<b>482 841.09</b>	<b>88 658.91</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>12 300.00</b>		<b>12 300.00</b>	<b>8 178.95</b>	<b>4 121.05</b>
<b>32</b>	<b>Culture, autres</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>69 500.00</b>		<b>69 500.00</b>	<b>44 586.35</b>	<b>24 913.65</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>200.00</b>		<b>200.00</b>		<b>200.00</b>
<b>3210</b>	<b>Bibliothèques</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>9 500.00</b>		<b>9 500.00</b>	<b>8 437.00</b>	<b>1 063.00</b>
3210.00.36120.00	Part Bibliobus Ville de Genève	9 500.00		9 500.00	8 437.00	1 063.00
<b>3290</b>	<b>Culture, non mentionné ailleurs</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>60 000.00</b>		<b>60 000.00</b>	<b>36 149.35</b>	<b>23 850.65</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>200.00</b>		<b>200.00</b>		<b>200.00</b>
3290.00.31010.00	Matériel d'exploitation fournitures manifestations	2 000.00		2 000.00	440.00	1 560.00
3290.00.31110.00	Acquisition machines appareils véhicules outils	3 000.00		3 000.00		3 000.00
3290.00.31300.00	Prestations de services de tiers	5 000.00		5 000.00		5 000.00
3290.00.31300.03	Manifestations diverses fête du 1er août	8 000.00		8 000.00	2 506.30	5 493.70
3290.00.31610.00	Locations tentes pour manifestations	2 000.00		2 000.00		2 000.00
3290.00.36360.00	Subventions culturelles et diverses activités	25 000.00		25 000.00	24 375.00	625.00
3290.00.36360.01	Activités culturelles et divers	15 000.00		15 000.00	8 828.05	6 171.95
3290.00.42500.00	Vente marchandises	100.00		100.00		100.00
3290.00.42600.00	Remboursement de tiers	100.00		100.00		100.00
<b>34</b>	<b>Sports et loisirs</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>302 000.00</b>	<b>200 000.00</b>	<b>502 000.00</b>	<b>438 254.74</b>	<b>63 745.26</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>12 100.00</b>		<b>12 100.00</b>	<b>8 178.95</b>	<b>3 921.05</b>
<b>3410</b>	<b>Sports</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>237 500.00</b>	<b>200 000.00</b>	<b>437 500.00</b>	<b>391 352.22</b>	<b>46 147.78</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>12 000.00</b>		<b>12 000.00</b>	<b>6 943.10</b>	<b>5 056.90</b>
3410.00.31010.00	Achat matériel d'exploitation fournitures	10 000.00		10 000.00	10 000.74	<b>.74-</b>
3410.00.31110.00	Acquisition machines appareils véhicules outils	5 000.00		5 000.00	2 916.50	2 083.50
3410.00.31200.00	Eau énergie stade	8 000.00		8 000.00	3 192.75	4 807.25
3410.00.31200.02	Chauffage des locaux stade	6 000.00		6 000.00	3 452.90	2 547.10

N° compte plan principal	Désignation du compte	Budget 2020	Budget 2020	Budget total 2020	Solde du compte 2020	Écart en Francs 2020
3410.00.31300.01	Frais de téléphone, ports	500.00		500.00	500.00	
3410.00.31320.01	Honoraires mandats techniques	500.00		500.00	1 095.00	<b>595.00-</b>
3410.00.31340.00	Assurances installations sportives	5 000.00		5 000.00	2 837.09	2 162.91
3410.00.31370.00	Autorisations et taxes	500.00		500.00	368.00	132.00
3410.00.31400.00	Entretien terrains, zone de loisirs	51 000.00		51 000.00	49 308.35	1 691.65
3410.00.31440.00	Entretien bâtiments	105 000.00		105 000.00	90 651.72	14 348.28
3410.00.31510.00	Entretien machines véhicules appareils sport	5 000.00		5 000.00	3 992.12	1 007.88
3410.00.31610.00	Locations machines installations	1 000.00		1 000.00		1 000.00
3410.00.33004.10	Amortissements rénovation local de pétanque				11 943.95	<b>11 943.95-</b>
3410.00.36360.00	Subventions aux sociétés sportives	40 000.00		40 000.00	11 093.10	28 906.90
3410.00.38304.10	Amortissements compl. rénovation local de pétanque		200 000.00	200 000.00	200 000.00	
3410.00.42500.01	Revente énergie (photovoltaïque)	1 000.00		1 000.00	357.10	642.90
3410.00.44700.00	Locations salles, locaux divers	500.00		500.00	200.00	300.00
3410.00.46310.00	Subventions sportives, sport-toto	10 500.00		10 500.00	6 386.00	4 114.00
<b>3420</b>	<b>Loisirs</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>64 500.00</b>		<b>64 500.00</b>	<b>46 902.52</b>	<b>17 597.48</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>100.00</b>		<b>100.00</b>	<b>1 235.85</b>	<b>1 135.85-</b>
3420.00.31010.00	Matériel d'exploitation fournitures	3 000.00		3 000.00		3 000.00
3420.00.31110.00	Acquisition machines appareils véhicules outils	1 000.00		1 000.00		1 000.00
3420.00.31320.00	Honoraires administratifs et mandats de conseils	1 000.00		1 000.00		1 000.00
3420.00.31400.00	Entretien terrains, zone de loisirs	25 000.00		25 000.00	24 042.50	957.50
3420.10.31050.00	Noël des aînés vins diverses marchandises	8 000.00		8 000.00	5 430.52	2 569.48
3420.10.31300.00	Frais de repas et sortie des Aînés	18 000.00		18 000.00	13 439.50	4 560.50
3420.10.31300.03	Dons cadeaux les Aînés	500.00		500.00		500.00
3420.10.36360.00	Subventions aux sociétés de loisirs	5 000.00		5 000.00	1 800.00	3 200.00
3420.20.31300.00	Prestations de services de tiers, activités jeunesse	2 000.00		2 000.00	1 150.00	<b>850.00</b>
3420.20.36360.00	Subventions Colonies et Camps	1 000.00		1 000.00	1 040.00	<b>40.00-</b>
3420.00.42400.00	Taxes pour prestations de service	100.00		100.00	1 235.85	<b>1 135.85-</b>
<b>4</b>	<b>SANTÉ</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>2 000.00</b>		<b>2 000.00</b>		<b>2 000.00</b>
<b>42</b>	<b>Soins ambulatoires</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>2 000.00</b>		<b>2 000.00</b>		<b>2 000.00</b>
<b>4210</b>	<b>Soins Ambulatoires</b>			<b>2 000.00</b>		<b>2 000.00</b>
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>2 000.00</b>		<b>2 000.00</b>		
4210.00.36370.00	Maintien à domicile	2 000.00		2 000.00		2 000.00
<b>5</b>	<b>SÉCURITÉ SOCIALE</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>387 773.00</b>		<b>387 773.00</b>	<b>347 858.01</b>	<b>39 914.99</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>15 499.00</b>		<b>15 499.00</b>	<b>5 950.00</b>	<b>9 549.00</b>
<b>54</b>	<b>Famille et jeunesse</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>272 000.00</b>		<b>272 000.00</b>	<b>238 558.76</b>	<b>33 441.24</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>15 499.00</b>		<b>15 499.00</b>	<b>5 950.00</b>	<b>9 549.00</b>
<b>5451</b>						
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>272 000.00</b>		<b>272 000.00</b>	<b>238 558.76</b>	<b>33 441.24</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>15 499.00</b>		<b>15 499.00</b>	<b>5 950.00</b>	<b>9 549.00</b>

N° compte plan principal	Désignation du compte	Budget 2020	Budget 2020	Budget total 2020	Solde du compte 2020	Écart en Francs 2020
<b>5451</b>	<b>Crèches et garderies</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>272 000.00</b>		<b>272 000.00</b>	<b>238 558.76</b>	<b>33 441.24</b>
	TOTAL REVENUS	15 499.00		15 499.00	5 950.00	9 549.00
5451.00.36120.00	Koala	19 000.00		19 000.00	21 939.90	<b>2 939.90-</b>
5451.00.36120.01	Crèche intercommunale	249 000.00		249 000.00	215 938.86	33 061.14
5451.00.36360.00	Subventions garderie	4 000.00		4 000.00	680.00	3 320.00
5451.00.46120.00	Rétrocession groupement crèche intercommunale	15 499.00		15 499.00		15 499.00
5451.00.46310.00	Subvention canton FDAP				5 950.00	<b>5 950.00-</b>
<b>57</b>	<b>Aide sociale et domaine de l'asile</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>75 773.00</b>		<b>75 773.00</b>	<b>60 299.25</b>	<b>15 473.75</b>
<b>5790</b>	<b>Assistance, non mentionné ailleurs</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>75 773.00</b>		<b>75 773.00</b>	<b>60 299.25</b>	<b>15 473.75</b>
5790.00.31010.00	Achat matériel d'exploitation fournitures	1 000.00		1 000.00		1 000.00
5790.00.31300.03	Divers dons	3 000.00		3 000.00		3 000.00
5790.00.36110.00	Dédommagement versé au canton	1 000.00		1 000.00		1 000.00
5790.00.36120.00	Dédommagements aux communes aide sociale/IMAD	7 500.00		7 500.00		7 500.00
5790.00.36216.00	Fonds de régulation IMAD	9 273.00		9 273.00	9 273.00	
5790.00.36310.00	Subvention aux assoc socio-culturelles, FAS'e	8 000.00		8 000.00	7 226.25	773.75
5790.00.36360.00	Subventions aux associations aide sociale	45 000.00		45 000.00	43 800.00	1 200.00
5790.00.36370.00	Subventions aux ménages aide sociale	1 000.00		1 000.00		1 000.00
<b>59</b>	<b>Domaine social, non mentionné ailleurs</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>40 000.00</b>		<b>40 000.00</b>	<b>49 000.00</b>	<b>9 000.00-</b>
<b>5930</b>	<b>Actions d'entraide à l'étranger</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>40 000.00</b>		<b>40 000.00</b>	<b>49 000.00</b>	<b>9 000.00-</b>
5930.00.36380.00	Aide humanitaire à l'étranger	40 000.00		40 000.00	49 000.00	<b>9 000.00-</b>
<b>6</b>	<b>TRANSPORTS</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>487 000.00</b>		<b>487 000.00</b>	<b>504 255.48</b>	<b>17 255.48-</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>200.00</b>		<b>200.00</b>	<b>10 868.75</b>	<b>10 668.75-</b>
<b>61</b>	<b>Circulation routière</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>475 000.00</b>		<b>475 000.00</b>	<b>491 132.48</b>	<b>16 132.48-</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>200.00</b>		<b>200.00</b>	<b>10 868.75</b>	<b>10 668.75-</b>
<b>6150</b>	<b>Routes communales</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>475 000.00</b>		<b>475 000.00</b>	<b>491 132.48</b>	<b>16 132.48-</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>200.00</b>		<b>200.00</b>	<b>10 868.75</b>	<b>10 668.75-</b>
6150.00.30100.01	Salaires stagiaires, jobs d'été	15 000.00		15 000.00		15 000.00
6150.00.31010.00	Achat matériel et fournitures voirie	50 000.00		50 000.00	47 641.84	2 358.16
6150.00.31110.00	Achat machines véhicules outillage	30 000.00		30 000.00	25 195.15	4 804.85
6150.00.31120.00	Acquisition vêtements travail linges rideaux	3 000.00		3 000.00	1 014.30	1 985.70
6150.00.31200.00	Éclairage public et énergie bâtiments voirie	21 000.00		21 000.00	56 957.08	<b>35 957.08-</b>
6150.00.31200.02	Chauffage local voirie	5 000.00		5 000.00	6 462.82	<b>1 462.82-</b>
6150.00.31300.00	Prestations de services de tiers	500.00		500.00		500.00
6150.00.31300.01	Frais de téléphone, ports	1 000.00		1 000.00	1 000.00	
6150.00.31320.00	Honoraires étude ingénieurs architecte	30 000.00		30 000.00	30 905.57	<b>905.57-</b>
6150.00.31340.00	Assurances véhicules et bâtiment voirie	7 000.00		7 000.00	6 949.55	50.45

N° compte plan principal	Désignation du compte	Budget 2020	Budget 2020	Budget total 2020	Solde du compte 2020	Écart en Francs 2020
6150.00.31370.00	Impôts véhicules voirie	4 500.00		4 500.00	2 602.00	1 898.00
6150.00.31410.00	Entretien des routes	150 000.00		150 000.00	149 689.85	310.15
6150.00.31440.00	Entretien bâtiments administratifs	25 000.00		25 000.00	24 082.53	917.47
6150.00.31510.00	Entretien machines véhicules outillage voirie	15 000.00		15 000.00	22 123.79	<b>7 123.79-</b>
6150.00.31610.00	Location machines voirie	2 000.00		2 000.00	932.35	1 067.65
6150.00.33001.09	Amortissements- Aménagements de surface hameau Bovard	110 000.00		110 000.00	110 000.00	
6150.00.36120.00	Taxes surfaces imperméables routes	6 000.00		6 000.00	5 575.65	424.35
6150.00.42500.00	Vente de marchandises	100.00		100.00		100.00
6150.00.42500.01	Revente énergie (photovoltaïque)				780.75	<b>780.75-</b>
6150.00.42600.00	Remboursement de tiers	100.00		100.00	5 588.00	<b>5 488.00-</b>
6150.00.46310.00	Subventions cantonales				4 500.00	<b>4 500.00-</b>
<b>62</b>	<b>Transports publics</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>12 000.00</b>		<b>12 000.00</b>	<b>13 123.00</b>	<b>1 123.00-</b>
<b>6220</b>	<b>Trafic régional et d'agglomération</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>12 000.00</b>		<b>12 000.00</b>	<b>13 123.00</b>	<b>1 123.00-</b>
6220.00.36340.00	Subventions Noctambus, TPG et autres	5 000.00		5 000.00	4 823.00	177.00
6220.00.36370.00	Subventions TPG Jeunes	7 000.00		7 000.00	8 300.00	<b>1 300.00-</b>
<b>7</b>	<b>PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>700 500.00</b>		<b>700 500.00</b>	<b>591 654.72</b>	<b>108 845.28</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>79 100.00</b>		<b>79 100.00</b>	<b>173 439.70</b>	<b>94 339.70-</b>
<b>71</b>	<b>Approvisionnement en eau</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>24 000.00</b>		<b>24 000.00</b>	<b>16 169.75</b>	<b>7 830.25</b>
<b>7100</b>	<b>Approvisionnement en eau (en général)</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>24 000.00</b>		<b>24 000.00</b>	<b>16 169.75</b>	<b>7 830.25</b>
7100.00.31200.00	Alimentation eau fontaines	24 000.00		24 000.00	16 169.75	7 830.25
<b>72</b>	<b>Traitement des eaux usées</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>103 500.00</b>		<b>103 500.00</b>	<b>67 400.80</b>	<b>36 099.20</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>73 700.00</b>		<b>73 700.00</b>	<b>147 232.00</b>	<b>73 532.00-</b>
<b>720</b>	<b>Traitement des eaux usées</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>103 500.00</b>		<b>103 500.00</b>	<b>67 400.80</b>	<b>36 099.20</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>73 700.00</b>		<b>73 700.00</b>	<b>147 232.00</b>	<b>73 532.00-</b>
<b>7201</b>	<b>Traitement des eaux usées [entreprise communale]</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>11 000.00</b>		<b>11 000.00</b>	<b>5 807.05</b>	<b>5 192.95</b>
7201.10.31320.01	Honoraires mandats techniques	1 000.00		1 000.00		1 000.00
7201.10.31430.00	Entretien réseau primaire drainages terrains	10 000.00		10 000.00	5 807.05	4 192.95
<b>7206</b>	<b>Assainissement des eaux, équipements publics (FIA)</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>92 500.00</b>		<b>92 500.00</b>	<b>61 593.75</b>	<b>30 906.25</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>73 700.00</b>		<b>73 700.00</b>	<b>147 232.00</b>	<b>73 532.00-</b>
7206.00.31320.01	Honoraires mandats techniques	5 000.00		5 000.00		5 000.00
7206.00.31430.00	Entretien canalisations réseau secondaire	30 000.00		30 000.00	4 093.75	25 906.25
7206.00.33003.11	Amortissements mise en séparatifs hameau Bonvard	57 500.00		57 500.00	57 500.00	

N° compte plan principal	Désignation du compte	Budget 2020	Budget 2020	Budget total 2020	Solde du compte 2020	Écart en Francs 2020
7206.00.46120.00	Loyers FIA Collecteurs	73 500.00		73 500.00	147 232.00	<b>73 732.00-</b>
7206.00.46300.00	Subvention Confédération traitement des eaux/PGEE	100.00		100.00		100.00
7206.00.46310.00	Subventions canton traitement des eaux/PGEE	100.00		100.00		100.00
<b>73</b>	<b>Gestion des déchets</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>430 500.00</b>		<b>430 500.00</b>	<b>415 775.86</b>	<b>14 724.14</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>4 300.00</b>		<b>4 300.00</b>	<b>4 377.70</b>	<b>77.70-</b>
<b>730</b>	<b>Gestion des déchets</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>430 500.00</b>		<b>430 500.00</b>	<b>415 775.86</b>	<b>14 724.14</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>4 300.00</b>		<b>4 300.00</b>	<b>4 377.70</b>	<b>77.70-</b>
<b>7300</b>	<b>Gestion des déchets (en général)</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>500.00</b>		<b>500.00</b>	<b>482.80</b>	<b>17.20</b>
7300.00.36120.00	Part au traitement des déchets carnés CIDEC	500.00		500.00	482.80	17.20
<b>7301</b>	<b>Gestion des déchets [entreprise communale]</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>430 000.00</b>		<b>430 000.00</b>	<b>415 293.06</b>	<b>14 706.94</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>4 300.00</b>		<b>4 300.00</b>	<b>4 377.70</b>	<b>77.70-</b>
7301.00.31110.00	Achat containers, éco-points	105 000.00		105 000.00	81 855.92	23 144.08
7301.00.31300.00	Traitement des déchets	120 000.00		120 000.00	117 509.05	2 490.95
7301.00.31300.04	Transport des déchets	140 000.00		140 000.00	136 145.64	3 854.36
7301.00.31320.00	Honoraires étude ingénieurs architecte	5 000.00		5 000.00	350.00	4 650.00
7301.00.31320.01	Honoraires mandats techniques	10 000.00		10 000.00	9 219.10	780.90
7301.00.31430.00	Entretien place de déchetterie	50 000.00		50 000.00	70 213.35	<b>20 213.35-</b>
7301.00.42400.00	Taxes pour enlèvement des ordures	100.00		100.00		100.00
7301.00.42500.00	Vente de matières récupérées	4 000.00		4 000.00	4 377.70	<b>377.70-</b>
7301.00.42600.00	Remboursement de tiers déchets	100.00		100.00		100.00
7301.00.46310.00	Subvention canton gestion des déchets	100.00		100.00		100.00
<b>75</b>	<b>Protection des espèces et du paysage</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>38 000.00</b>		<b>38 000.00</b>	<b>16 023.22</b>	<b>21 976.78</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>1 000.00</b>		<b>1 000.00</b>	<b>750.00</b>	<b>250.00</b>
<b>7500</b>	<b>Protection des espèces et du paysage</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>38 000.00</b>		<b>38 000.00</b>	<b>16 023.22</b>	<b>21 976.78</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>1 000.00</b>		<b>1 000.00</b>	<b>750.00</b>	<b>250.00</b>
7500.00.31010.00	Matériel d'exploitation, fournitures	1 000.00		1 000.00	418.17	581.83
7500.00.31010.01	Achats médailles de chiens	1 000.00		1 000.00	563.80	436.20
7500.00.31320.00	Honoraires administratifs et mandats de conseils	4 000.00		4 000.00		4 000.00
7500.00.31440.00	Entretien bâtiments espaces publics	20 000.00		20 000.00	10 500.00	9 500.00
7500.00.36360.00	Subventions de la commission environnement	12 000.00		12 000.00	4 541.25	7 458.75
7500.00.42100.00	Emoluments médailles de chiens	1 000.00		1 000.00	750.00	250.00
<b>76</b>	<b>Lutte contre la pollution de l'environnement</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>12 000.00</b>		<b>12 000.00</b>	<b>6 550.00</b>	<b>5 450.00</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>				<b>15 600.00</b>	<b>15 600.00-</b>
<b>7690</b>	<b>Lutte contre la pollution de l'environnement, non mentionné</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>12 000.00</b>		<b>12 000.00</b>	<b>6 550.00</b>	<b>5 450.00</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>				<b>15 600.00</b>	<b>15 600.00-</b>

N° compte plan principal	Désignation du compte	Budget 2020	Budget 2020	Budget total 2020	Solde du compte 2020	Écart en Francs 2020
7690.00.31320.01	Honoraires mandats techniques	5 000.00		5 000.00	1 300.00	3 700.00
7690.00.36370.00	Subventions vélos électriques	7 000.00		7 000.00	5 250.00	1 750.00
7690.00.46100.00	Subvention du fonds énergies des collectivités publiques				15 600.00	15 600.00-
<b>77</b>	<b>Protection de l'environnement, autres</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>27 500.00</b>		<b>27 500.00</b>	<b>13 849.90</b>	<b>13 650.10</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>100.00</b>		<b>100.00</b>	<b>2 484.00</b>	<b>2 384.00-</b>
<b>7710</b>	<b>Cimetières, crématoires</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>27 500.00</b>		<b>27 500.00</b>	<b>13 849.90</b>	<b>13 650.10</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>100.00</b>		<b>100.00</b>	<b>2 484.00</b>	<b>2 384.00-</b>
7710.00.31010.00	Achat matériel d'exploitation fournitures	1 500.00		1 500.00	323.20	1 176.80
7710.00.31110.00	Achats machines appareils véhicules outils	5 000.00		5 000.00		5 000.00
7710.00.31200.00	Eau, énergie	1 000.00		1 000.00	98.55-	1 098.55
7710.00.31300.03	Frais de couronnes mortuaires	500.00		500.00		500.00
7710.00.31320.00	Honoraires étude ingénieurs architecte	500.00		500.00		500.00
7710.00.31320.01	Honoraires mandats techniques	1 000.00		1 000.00		1 000.00
7710.00.31430.00	Entretien cimetière et columbarium	18 000.00		18 000.00	13 625.25	4 374.75
7710.00.42400.00	Taxes et concessions cimetière				2 075.00	2 075.00-
7710.00.42600.00	Remboursement et participation de tiers	100.00		100.00	409.00	309.00-
<b>79</b>	<b>Aménagement du territoire</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>65 000.00</b>		<b>65 000.00</b>	<b>55 885.19</b>	<b>9 114.81</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>				<b>2 996.00</b>	<b>2 996.00-</b>
<b>7900</b>	<b>Aménagement du territoire (en général)</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>65 000.00</b>		<b>65 000.00</b>	<b>55 885.19</b>	<b>9 114.81</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>				<b>2 996.00</b>	<b>2 996.00-</b>
7900.00.31320.01	Honoraires mandats techniques	65 000.00		65 000.00	55 885.19	9 114.81
7900.00.46310.00	Subvention canton aménagement territoire				2 996.00	2 996.00-
<b>8</b>	<b>ÉCONOMIE PUBLIQUE</b>					
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>49 000.00</b>		<b>49 000.00</b>	<b>41 955.44</b>	<b>7 044.56</b>
<b>87</b>	<b>Combustibles et énergie</b>					
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>49 000.00</b>		<b>49 000.00</b>	<b>41 955.44</b>	<b>7 044.56</b>
<b>8710</b>	<b>Électricité (en général)</b>					
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>49 000.00</b>		<b>49 000.00</b>	<b>41 955.44</b>	<b>7 044.56</b>
8710.00.44700.00	Redevance des SI	49 000.00		49 000.00	41 955.44	7 044.56
<b>9</b>	<b>FINANCES ET IMPÔTS</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>582 279.00</b>		<b>582 279.00</b>	<b>590 932.48</b>	<b>8 653.48-</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>4 398 995.00</b>		<b>4 398 995.00</b>	<b>4 749 453.29</b>	<b>350 458.29-</b>
<b>91</b>	<b>Impôts</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>243 000.00</b>		<b>243 000.00</b>	<b>237 864.74</b>	<b>5 135.26</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>4 311 095.00</b>		<b>4 311 095.00</b>	<b>4 692 008.79</b>	<b>380 913.79-</b>
<b>9100</b>	<b>Impôts communaux généraux</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>243 000.00</b>		<b>243 000.00</b>	<b>237 864.74</b>	<b>5 135.26</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>4 311 095.00</b>		<b>4 311 095.00</b>	<b>4 692 008.79</b>	<b>380 913.79-</b>

N° compte plan principal	Désignation du compte	Budget 2020	Budget 2020	Budget total 2020	Solde du compte 2020	Écart en Francs 2020
9100.00.31800.00	Dépréciation sur créances fiscales				8 000.00	8 000.00-
9100.00.31800.01	Dépréciation sur estimations fiscales				65 100.00	65 100.00-
9100.00.31810.00	Pertes sur créances fiscales	120 000.00		120 000.00	30 302.90	89 697.10
9100.00.36110.00	Frais de perception des centimes additionnels	123 000.00		123 000.00	134 461.84	11 461.84-
9100.00.40000.00	Impôts sur revenus PP année fiscale	2 572 794.00		2 572 794.00	2 678 909.00	106 115.00-
9100.00.40001.00	Impôts sur revenus PP années précédentes				519 290.15	519 290.15-
9100.00.40003.00	Impôts sur prestations en capital	51 534.00		51 534.00	54 799.50	3 265.50-
9100.00.40006.00	Imputations forfaitaires PP				7 735.45-	7 735.45
9100.00.40010.00	Impôts sur fortune PP année fiscale	1 462 272.00		1 462 272.00	1 459 355.00	2 917.00
9100.00.40011.00	Impôts sur fortune PP années précédentes				296 591.15-	296 591.15
9100.00.40020.00	Impôts à la source personnes physiques	53 466.00		53 466.00	43 260.45	10 205.55
9100.00.40090.00	Taxe professionnelle PP				1 790.00	1 790.00-
9100.00.40100.00	Impôts sur bénéfice PM année fiscale	6 636.00		6 636.00	10 734.00	4 098.00-
9100.00.40101.00	Impôts sur bénéfice PM années précédentes				49 046.50	49 046.50-
9100.00.40104.00	Fonds de péréquation des PM bénéfice	149 798.00		149 798.00	137 695.00	12 103.00
9100.00.40110.00	Impôts sur capital PM année fiscale	2 898.00		2 898.00	6 892.00	3 994.00-
9100.00.40111.00	Impôts sur capital PM années précédentes				3 635.05	3 635.05-
9100.00.42900.00	Autres taxes rachats ADB				11 771.90	11 771.90-
9100.00.46000.00	Quote-part aux revenus de la confédération	11 697.00		11 697.00	19 156.84	7 459.84-
<b>92</b>	<b>Conventions fiscales</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>16 421.00</b>		<b>16 421.00</b>	<b>18 242.00</b>	<b>1 821.00-</b>
<b>9200</b>	<b>Conventions fiscales</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>16 421.00</b>		<b>16 421.00</b>	<b>18 242.00</b>	<b>1 821.00-</b>
9200.00.36090.00	Compensation financière communes frontalières	16 421.00		16 421.00	18 242.00	1 821.00-
<b>93</b>	<b>Péréquation financière et compensation des charges</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>197 858.00</b>		<b>197 858.00</b>	<b>197 858.00</b>	
<b>9300</b>	<b>Péréquation financière et compensation des charges</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>197 858.00</b>		<b>197 858.00</b>	<b>197 858.00</b>	
9300.00.36227.00	Contribution versée à la péréquation financière (B 6 08)	197 858.00		197 858.00	197 858.00	
<b>96</b>	<b>Administration de la fortune et de la dette</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>125 000.00</b>		<b>125 000.00</b>	<b>136 967.74</b>	<b>11 967.74-</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>87 100.00</b>		<b>87 100.00</b>	<b>57 026.25</b>	<b>30 073.75</b>
<b>9610</b>	<b>Intérêts</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>83 000.00</b>		<b>83 000.00</b>	<b>104 558.50</b>	<b>21 558.50-</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>10 100.00</b>		<b>10 100.00</b>	<b>18 546.25</b>	<b>8 446.25-</b>
9610.00.34010.00	Intérêts passifs des engagements financiers	83 000.00		83 000.00	72 715.00	10 285.00
9610.00.34400.00	Dépréciations titres du PF				31 843.50	31 843.50-
9610.00.44000.00	Intérêts des disponibilités	100.00		100.00		100.00
9610.00.44630.00	Dividendes sur actions et parts sociales PA	10 000.00		10 000.00	18 546.25	8 546.25-
<b>9630</b>	<b>Biens-fonds du patrimoine financier</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>42 000.00</b>		<b>42 000.00</b>	<b>32 409.24</b>	<b>9 590.76</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>77 000.00</b>		<b>77 000.00</b>	<b>38 480.00</b>	<b>38 520.00</b>
9630.00.34393.00	Impôt immobilier divers immeubles du PF	8 000.00		8 000.00	695.30	7 304.70

N° compte plan principal	Désignation du compte	Budget 2020	Budget 2020	Budget total 2020	Solde du compte 2020	Écart en Francs 2020
9630.01.31510.00	Entretien machines véhicules appareils bâtiments adm	500.00		500.00		500.00
9630.01.34310.00	Entretien courant café des amis	20 000.00		20 000.00	18 017.18	1 982.82
9630.01.34313.00	Entretien biens meubles café des amis	7 000.00		7 000.00	6 642.41	357.59
9630.01.34394.00	Primes d'assurance café des amis	6 000.00		6 000.00	5 977.35	22.65
9630.01.34395.00	Frais administration, honoraires café des amis				1 077.00	<b>1 077.00-</b>
9630.01.34397.00	Honoraires conseils étude café des amis	500.00		500.00		500.00
9630.00.44300.00	Loyer fonds communaux	5 000.00		5 000.00	5 480.00	<b>480.00-</b>
9630.01.44300.00	Loyer café des amis	72 000.00		72 000.00	33 000.00	39 000.00
<b>97</b>	<b>Redistributions</b>					
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>800.00</b>		<b>800.00</b>	<b>418.25</b>	<b>381.75</b>
<b>971</b>	<b>Redistributions liées à la taxe sur le CO2</b>					
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>800.00</b>		<b>800.00</b>	<b>418.25</b>	<b>381.75</b>
9710.00.46991.00	Redistribution taxe CO2	800.00		800.00	418.25	381.75

#### TOTAL GENERAL

<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>4 790 502.00</b>	<b>200 000.00</b>	<b>4 990 502.00</b>	<b>4 642 295.20</b>	<b>348 206.80</b>
<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>4 812 243.00</b>		<b>4 812 243.00</b>	<b>5 270 783.17</b>	<b>458 540.17-</b>
<b>EXCÉDENT / PERTE</b>	<b>21 741.00-</b>	<b>200 000.00</b>	<b>178 259.00</b>	<b>628 487.97-</b>	<b>806 746.97</b>







Mairie de Choulex 2021

Conception graphique : Art&Dream

Impression : Imprimerie Hostettler, Vérenaz

Photographies :

©Justine Jousson

©Richard Erbeia

©CGN